



onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS

GUIDES

**RENTRÉE
2018**

**APRÈS
LA ? DE
GÉNÉRALE ET
TECHNOLOGIQUE**

**CHOISIR SON
BACCALAURÉAT**



www.onisep.fr/lalibrairie



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



À COMMANDER EN LIGNE

Version papier ou numérique



TOUTES LES PUBLICATIONS POUR BIEN S'ORIENTER



onisep

LA LIBRAIRIE



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS



La classe de seconde générale et technologique vous aura permis d'approfondir les compétences générales du socle commun de connaissances, de compétences et de culture que vous avez progressivement acquises durant votre parcours scolaire en collège. Mais elle vous permet aussi d'aborder, via les enseignements d'exploration, d'autres approches disciplinaires éveillant votre intérêt pour des formations de l'enseignement supérieur et pouvant vous aider à consolider des choix de métiers, voire à penser déjà des perspectives d'accès à l'emploi.

À l'issue de la seconde, une nouvelle étape de votre orientation et de votre parcours scolaire s'amorce. Vous avez à vous déterminer, soit pour la voie générale, soit pour la voie technologique et, à l'intérieur de la voie choisie, à identifier une série de baccalauréat qui vous donnera accès aux différentes formations de l'enseignement supérieur.

Ce choix doit vous aider à préciser votre projet personnel de formation, qui intégrera les apports successifs de l'éducation à l'orientation, retracés dans votre parcours Avenir grâce à l'outil Folios... Déjà, votre stage d'observation de troisième a pu vous permettre une première réflexion sur les liens entre intérêt personnel, métier envisagé et niveau de formation à atteindre pour l'exercer. Cette première expérience du monde professionnel est aussi un élément important pour vous aider dans vos choix.

Ce guide, qui s'appuie sur les informations les plus actualisées pour la rentrée 2018, a pour ambition d'éclairer tous les possibles qui s'offrent à vous. En présentant toutes les séries de baccalauréat, selon le même plan, il joue le rôle d'un comparateur, favorisant votre réflexion, les échanges avec votre environnement familial et amical, les approfondissements à obtenir auprès des professionnels, enseignants, spécialistes de l'orientation, animateurs des forums et des journées portes ouvertes organisées par les établissements scolaires.

Cette publication de l'Onisep apporte également dans sa partie « Guide pratique » des réponses aux questions qu'il faut que vous vous posiez, et que nous recensons à partir de celles qui nous sont adressées via le service numérique « mon orientation en ligne », que je vous encourage aussi à mobiliser (www.monorientationenligne.fr).

C'est maintenant à vous de vous approprier toutes ces informations, pour nourrir votre réflexion, vous aider à fixer le cap de votre parcours et à le construire par une spécialisation progressive dans la perspective des formations supérieures où vous vous engagerez, notamment de la licence, socle de 3 ans de l'université et, plus largement, de son cursus LMD (licence, master, doctorat).

Michel Quéré
Directeur de l'Onisep

Des infos pour vous aider à préparer vos choix d'orientation



En lignes, des guides d'information pour l'orientation

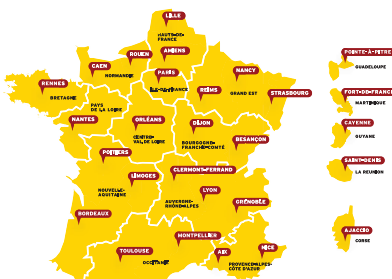


Les études, les diplômes, les établissements de formation, les métiers



Des échanges avec des professionnels et des experts

PRÈS DE CHEZ VOUS



Des informations de proximité, spécifiques à chaque académie, à chaque région



L'École expliquée aux parents



Des témoignages vidéo de professionnels et de jeunes en formation



**Office national d'information
sur les enseignements
et les professions**

Établissement public sous tutelle
du ministère de l'Éducation nationale
et du ministère de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation

12, mail Barthélemy-Thimonnier,
CS 10450 Lognes
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 80 35 00

Directeur de la publication :
Michel Quéré

Directrice adjointe de la publication :
Marie-Claude Gusto

Éditions Cross-Média

Cheffe de département :
Sandrine Marcillaud-Authier
**Adjointe à la cheffe
de département :**

Stéphanie Desmond-Simon

Relecture :

Nelly Burgaleta, Carole Gibrat,
Claire Lanaspère

Secrétaire de rédaction :

Léa El Malek, Julien Retaillaud

Correctrice :

Pauline Couillet

Ressources documentaires

Chef de département : Gilles Foubert

Documentaliste :

Dominique Kanonidis

Studio

**Chef de service et direction
artistique :** Bruno Delobelle

Maquette et mise en pages :

Isabelle Sénéchal

Iconographe : Christelle Lebert

Fabrication

Cheffe de service :

Marie-Christine Jugeau

Photogravure : Key Graphic (Paris)

**Promotion, commercialisation
et diffusion**

Cheffe de service : Catherine Michal

Service diffusion gratuite :

Nathalie Ostyn - nostyn@onisep.fr

Onisep VPC, 12 mail Barthélemy

Thimonnier, CS 10450 Lognes,

77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

Internet : onisep.fr/lalibrairie

Relations clients : service-clients@

onisep.fr

Code de diffusion Onisep :

ISSN : 1763-8577

ISBN numérique : 978-2-273-01438-0

Publicité

Mistral Media - 22, rue La Fayette,

75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00

• Contacts : Directeur général : Luc

Lehéricy (luc.lehericy@mistralmedia.

fr) • Directeur commercial : Vivian

Favro (vivian.favro@mistralmedia.fr)

Plan de classement Onisep : ENS 73 00 10

Le kiosque : LEGT/LP

Dépôt légal : mai 2018

Reproduction, même partielle,

interdite sans accord préalable

de l'Onisep.

SOMMAIRE

La voie générale Vers l'université ou une école	p. 4
Bac ES (économique et social)	p. 6
Bac L (littéraire)	p. 8
Bac S (scientifique)	p. 10
La voie technologique Cap sur les formations supérieures technologiques	p. 12
Bac STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)	p. 14
Bac ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)	p. 16
Bac STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués)	p. 18
Bac STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)	p. 20
Bac STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)	p. 22
Bac STL (sciences et technologies de laboratoire)	p. 24
Bac STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)	p. 26
Bac TMD (techniques de la musique et de la danse)	p. 28
Guide pratique	p. 30
Les étapes du bac	p. 30
Après le bac	p. 32
Schéma des études supérieures après le bac	p. 34
Le calendrier de l'orientation	p. 36
Comment et où s'informer ?	p. 38

LA VOIE GÉNÉRALE

VERS L'UNIVERSITÉ OU UNE ÉCOLE

Cette voie permet d'acquérir une solide culture générale et de bonnes capacités d'expression. Environ 71% des bacheliers généraux s'inscrivent à l'université et 12% en classe préparatoire aux grandes écoles.

↳ Les trois séries ES, L, S et leurs points forts

Au sein de cette voie, le choix d'une série se fait en fonction des centres d'intérêt, des matières dominantes et des poursuites d'études envisagées.

On distingue trois séries :

→ **la série ES (économique et sociale)**, centrée sur les sciences économiques et sociales. Les mathématiques, l'histoire-géographie et les langues vivantes y tiennent une place importante.

Cette série prépare plus particulièrement à des poursuites d'études dans les domaines de l'économie, de la gestion, du droit, des sciences politiques, du commerce ou encore des sciences humaines ;

→ **la série L (littéraire)**, centrée sur les lettres (littérature, français, langues), les sciences humaines (philosophie, histoire-géographie), et les arts.

Cette série prépare surtout à des poursuites d'études dans le domaine des lettres, des langues, des sciences humaines, du droit et des arts ;

→ **la série S (scientifique)**, centrée sur les disciplines scientifiques (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur ou écologie, agronomie et territoires...).

Cette série conduit à des poursuites d'études dans les domaines des sciences et des technologies ou de la santé.

↳ Les « profils » des séries générales

Au sein de chaque série se dessinent des « profils » d'études différents, qui permettent soit d'**approfondir** une des disciplines dominantes de la série (par exemple : mathématiques, physique-chimie en S ; langues vivantes en L...), soit de **s'ouvrir** à des domaines nouveaux (par exemple : droit et grands enjeux du monde contemporain en L).

Le meilleur profil n'est pas forcément celui qui permet d'accroître vos compétences dans vos matières préférées, mais plutôt celui qui vous permet d'obtenir votre bac dans les meilleures conditions et de vous préparer aux études supérieures !

Il faut aussi penser à l'après-bac. Si le choix du profil renforce le poids d'une des disciplines majeures, il doit aussi vous



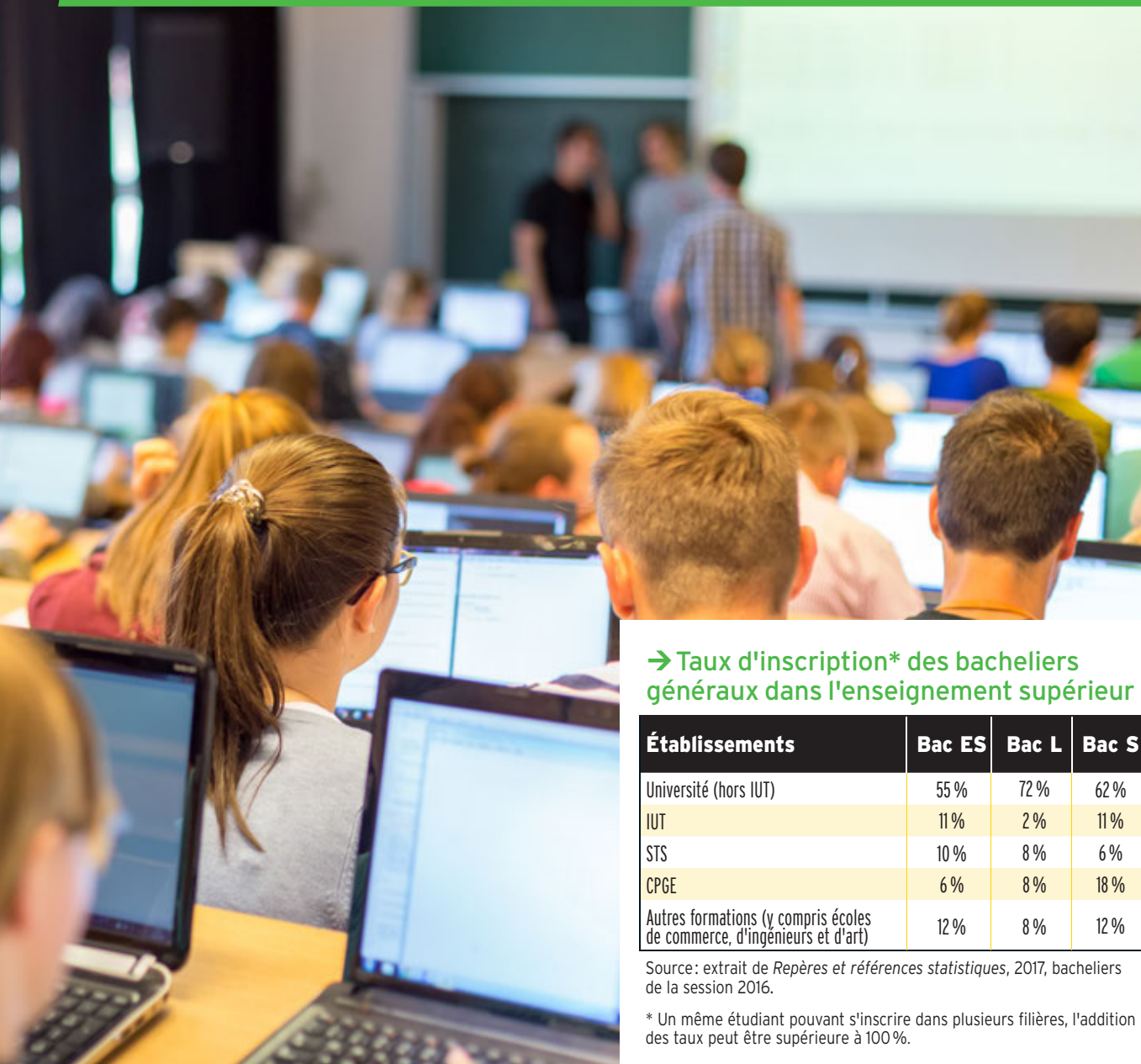
aider à préciser votre projet d'études supérieures. Ainsi, choisir l'enseignement d'arts en série L est logique si l'on veut s'engager ensuite dans une licence d'arts...

↳ Après un bac général

Études longues (5 ans) ou études plus courtes, les choix de poursuites d'études après le bac sont diversifiés.

→ **S'inscrire à l'université** permet de préparer une **licence** en 3 ans (L1, L2, L3). Avec 45 licences, une large palette de disciplines est proposée. En principe, un bachelier peut candidater dans la licence de son choix s'il répond aux connaissances et compétences attendues à l'entrée de la formation. À *noter* : ceux qui souhaitent se diriger vers les métiers de l'enseignement s'inscrivent, à l'issue de leur licence, dans une Esp (école supérieure du professorat et de l'éducation) pour y préparer un master spécifique et passer en fin de M1 les concours de recrutement.

→ Intégrer une CPGE (**classe préparatoire aux grandes écoles**) dans un lycée permet de préparer, en 2 ans, les



© MATEJ KASTELIC / STOCK.ADOBE.COM

→ Taux d'inscription* des bacheliers généraux dans l'enseignement supérieur

Établissements	Bac ES	Bac L	Bac S
Université (hors IUT)	55 %	72 %	62 %
IUT	11 %	2 %	11 %
STS	10 %	8 %	6 %
CPGE	6 %	8 %	18 %
Autres formations (y compris écoles de commerce, d'ingénieurs et d'art)	12 %	8 %	12 %

Source: extrait de *Repères et références statistiques*, 2017, bacheliers de la session 2016.

* Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, l'addition des taux peut être supérieure à 100 %.

concours d'entrée des « grandes écoles »: écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, ENS (écoles normales supérieures)... En fonction de sa série de bac, différentes filières de prépa sont accessibles après sélection sur dossier.

→ Intégrer une **école spécialisée** (dans le domaine du social, du paramédical, de la communication, du journalisme...), une école d'ingénieurs ou de commerce, un IEP (institut d'études politiques) est également possible. Le recrutement, sélectif, se fait généralement sur concours pour 2 à 5 années d'études suivant le niveau d'accès.

→ Préparer en 2 ans un **DUT** à l'université, ou un **BTS** en lycée, en école ou en CFA, permet de se spécialiser rapidement en se préparant à différents métiers, ou de compléter sa formation, notamment par une licence professionnelle (en un an supplémentaire).

Pour en savoir plus sur les différentes filières du supérieur,

→ Voir « *Après le bac* », p. 32. ■

INFO +

Les enseignements de spécialité des bacs généraux en terminale

> **Bac ES** (économique et social)

- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques
- Économie approfondie

> **Bac L** (littéraire)

- Arts; arts du cirque
- Langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec)
- Langues vivantes (LV3 ou langue vivante approfondie)

- Mathématiques

- Droit et grands enjeux du monde contemporain

> **Bac S** (scientifique)

- Mathématiques

- Physique-chimie

- Sciences de la vie et de la Terre

- Informatique et sciences du numérique

- Écologie, agronomie et territoires (dans les lycées agricoles)

BAC ES

ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Un bac équilibré avec de l'économie, de l'histoire, de la géographie, des mathématiques... Une série pour mieux comprendre le monde contemporain.



➤ Pour qui ?

Pour celles et ceux qui s'intéressent aux questions d'actualité et aux problématiques économiques et sociales du monde contemporain.

➤ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à tous les élèves des séries générales (français, enseignement moral et civique, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

➔ un **enseignement de sciences économiques et sociales** pour s'approprier

progressivement les concepts, méthodes et problématiques essentiels (science économique, sociologie et science politique);

➔ un **enseignement d'histoire-géographie**; un **enseignement de mathématiques** pour acquérir un bagage solide et adapté aux poursuites d'études en économie et en sciences humaines.

En terminale, la spécialisation devient plus forte. Des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, enseignement moral et civique), à côté des **enseignements spécifiques**, notamment :

➔ sciences économiques et sociales ;
➔ mathématiques ;
➔ histoire-géographie.

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité** au choix dans la perspective de la poursuite d'études :

➔ mathématiques ;
➔ sciences sociales et politiques ;
➔ économie approfondie.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

➔ pour tous les élèves, **2 heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;

➔ **deux enseignements facultatifs** (au maximum), au choix, dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Poursuites d'études

Le bac ES permet d'envisager des poursuites d'études longues dans une grande variété de domaines.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En collaboration avec les psychologues de l'Éducation nationale et les professeurs principaux, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se mettre à niveau

Des stages de mise à niveau peuvent vous être proposés, dans le cadre d'une discipline, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Choisir une nouvelle orientation

Si vous souhaitez choisir une nouvelle orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



© STOCKPHOTOPRO / STOCK.ADOBE.COM

→ Plus de la moitié des bacheliers ES s'inscrivent à l'université, notamment en licence d'économie et gestion et AES, de droit, de langues, de lettres ou de sciences humaines (histoire, philosophie, sociologie...). L'objectif est ensuite de se spécialiser en master. L'accès, sélectif, est alors lié à la licence obtenue.

→ Autre voie choisie : les **classes prépa** qui conduisent, selon les filières, à différents concours d'entrée de grandes écoles : écoles de commerce, ENS (écoles normales supérieures).

→ Il est possible d'intégrer une **école** directement après le bac, pour 3 à 5 ans d'études : écoles de commerce, de journalisme, d'architecture, IEP (instituts d'études politiques)... Sélection sur concours ou dossier.

→ Enfin, un **BTS** ou un **DUT**, en 2 ans après le bac, permet d'exercer rapidement un métier ou de continuer ses études dans une large palette de spécialités (commerce, gestion, communication, tourisme, carrières juridiques ou sociales...). Ces diplômes peuvent être complétés par une licence professionnelle (en un an supplémentaire).

↘ Perspectives professionnelles

Les secteurs d'activités varient selon la filière d'études supérieures choisie : métiers de la gestion, de l'expertise comptable, de la finance, du droit, de la statistique, du marketing, de la logistique, de l'enseignement, de la fonction publique... ■

→ Les enseignements de 1^{re} et T^{le} ES (économique et sociale)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	4 ¹⁾
LV1 et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique ^{d)}	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-	2 ²⁾
Enseignements spécifiques			
Sciences économiques et sociales	5 h	5 h	7 ou 9 ³⁾
Histoire-géographie	4 h	4 h	5
Mathématiques	3 h	4 h	5 ou 7 ⁴⁾
Sciences	1 h 30	-	2 ²⁾
Philosophie	-	4 h	4
Un enseignement de spécialité au choix parmi :			
- mathématiques	-	1 h 30	3 ³⁾ et 4 ⁴⁾
- sciences sociales et politiques	-	1 h 30	
- économie approfondie	-	1 h 30	
Enseignements facultatifs			
- Deux enseignements au plus parmi :			5)
- informatique et création numérique ;	2 h	2 h	
- LV3 ^{a) b)} ;	3 h	3 h	
- LCA (langues et cultures de l'Antiquité) : latin ;	3 h	3 h	
- LCA (langues et cultures de l'Antiquité) : grec ;	3 h	3 h	
- éducation physique et sportive ;	3 h	3 h	
- arts ^{d)} ;	3 h	3 h	
- langue des signes française.	-	-	
- Atelier artistique ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS est validé en cours de formation.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Sont seulement pris en compte les points au-dessus de la moyenne.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Si sciences sociales et politiques ou économie approfondie choisie en enseignement de spécialité : coef. 9.

4) Si mathématiques choisie en enseignement de spécialité : coef. 7.

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si deux épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

BAC L

LITTÉRAIRE

Littérature, langues, littérature étrangère en langue étrangère, philosophie, histoire-géographie, arts... une série très ouverte.



➤ Pour qui ?

Le bac L est destiné à celles et ceux qui s'intéressent à la littérature, aux langues... et qui sont curieux des différentes formes d'expression culturelle. Il est ainsi possible de choisir jusqu'à trois langues vivantes, de renforcer sa LV1 ou LV2, d'étudier de manière plus approfondie la littérature étrangère ou les langues et cultures de l'Antiquité (latin, grec).

➤ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à toutes les séries générales (français, enseignement moral et civique, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

➔ un **enseignement de littérature**, qui diversifie les approches du texte littéraire et s'enrichit des autres langages artistiques ;

- ➔ un enseignement de littérature étrangère en langue étrangère ;
- ➔ un enseignement d'histoire-géographie ;
- ➔ un enseignement de sciences ;
- ➔ un **enseignement obligatoire** à choisir parmi les langues et cultures de l'Antiquité, les arts (arts plastiques, cinéma-audio-visuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre), les arts du cirque, les langues vivantes ou les mathématiques.

En terminale, des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, enseignement moral et civique), à côté des **enseignements spécifiques** à la série L, pour tous les élèves :

- ➔ histoire-géographie ;
- ➔ littérature ;
- ➔ littérature étrangère en langue étrangère ;
- ➔ philosophie.

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité**, au choix, permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective de la poursuite des études :

- ➔ arts ; arts du cirque ;
- ➔ langues et cultures de l'Antiquité : latin ;
- ➔ langues et cultures de l'Antiquité : grec ;
- ➔ LV3 ;
- ➔ LV1 ou LV2 approfondie ;
- ➔ mathématiques ;
- ➔ droit et grands enjeux du monde contemporain (initiation au droit à travers des exemples et des situations concrets).

En 1^{re} et en terminale s'ajoutent :

- ➔ pour tous les élèves, **2 heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- ➔ **deux enseignements facultatifs** (au maximum), au choix, dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

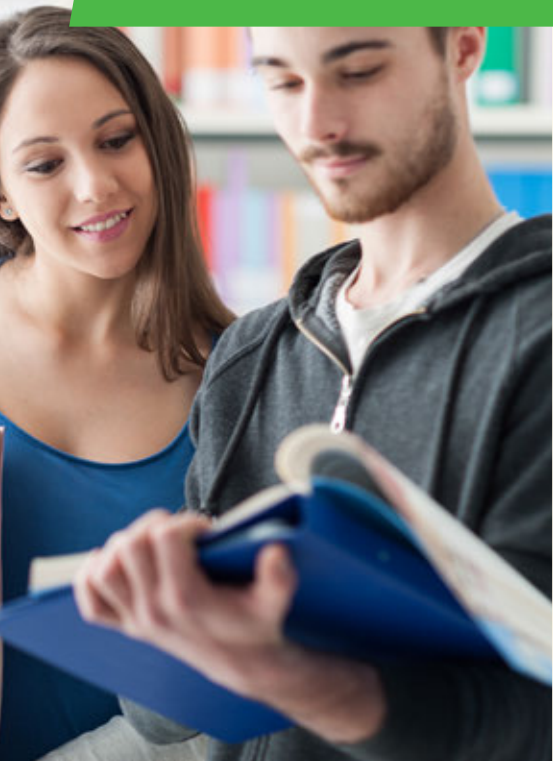
En collaboration avec les psychologues de l'Éducation nationale et les professeurs principaux, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se mettre à niveau

Des stages de mise à niveau peuvent vous être proposés, dans le cadre d'une discipline, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Choisir une nouvelle orientation

Si vous souhaitez choisir une nouvelle orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



© STOKKETE / STOCK.ADOBE.COM

➤ Poursuites d'études

➔ Les littéraires s'inscrivent principalement à l'**université** en licence arts, lettres, langues, droit, géographie, histoire, philosophie, sociologie. Certains le font en parallèle des **CPGE littéraires**, qui préparent aux concours des grandes écoles (ENS, écoles de commerce, IEP...). Le taux d'admission étant réduit, la majorité poursuit à l'université.

L'objectif est de continuer en **master** ou de rejoindre une **école** pour acquérir une formation professionnelle : enseignement, documentation, journalisme, métiers du livre ou de la culture, traduction...

➔ Il est possible d'opter pour un **BTS** ou un **DUT**. Certains forment aux métiers du tourisme, de la communication, aux carrières juridiques ou sociales. Ils peuvent être complétés par une licence professionnelle (en un an supplémentaire).

➤ Perspectives professionnelles

Les études supérieures peuvent conduire à l'enseignement, aux métiers de l'information et de la communication, à la documentation, aux bibliothèques, au journalisme, à l'édition, à la traduction et à l'interprétariat, à la publicité... Sans oublier l'art et la culture (graphisme, design, architecture, patrimoine, audiovisuel, théâtre, musique et danse).

Les littéraires peuvent aussi s'orienter vers les métiers du droit, des ressources humaines, du marketing ou du tourisme...

Les secteurs du paramédical (infirmier, orthophoniste), de l'animation et du social leur sont également ouverts, de même que la fonction publique. ■

➔ Les enseignements de 1^{re} et T^{le} L (littéraire)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	5 ¹⁾
LV1 et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h	4 (LV1) 4 (LV2)
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique ^{d)}	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-	2 ²⁾
Enseignements spécifiques			
Littérature	2 h	2 h	4
Littérature étrangère en langue étrangère	2 h	1 h 30	1
Histoire-géographie	4 h	4 h	4
Sciences	1 h 30	-	2 ²⁾
Philosophie	-	8 h	7
Un enseignement au choix en 1 ^{re} et un enseignement de spécialité au choix en T ^{le} parmi :			
- arts ^{f)}	5 h	5 h	6 ³⁾
- arts du cirque	8 h	8 h	
- LCA (langues et cultures de l'Antiquité) : latin ^{g)}	3 h	3 h	4
- LCA (langues et cultures de l'Antiquité) : grec ^{g)}	3 h	3 h	4
- LV3 ^{a) b)}	3 h	3 h	4
- LV1 ou LV2 approfondie	3 h	3 h	4
- mathématiques	3 h	4 h	4
- droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h	4
Enseignements facultatifs			
- Deux enseignements au plus parmi :			
- informatique et création numérique ;	2 h	2 h	
- LV3 ^{a) b) g)} ;	3 h	3 h	
- LCA (langues et cultures de l'Antiquité) : latin ^{g)} ;	3 h	3 h	
- LCA (langues et cultures de l'Antiquité) : grec ^{g)} ;	3 h	3 h	4)
- éducation physique et sportive ;	3 h	3 h	
- arts ^{h)} ;	3 h	3 h	
- langue des signes française.	-	-	
- Atelier artistique ⁱ⁾	72 h annuelles	72 h annuelles	
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS est validé en cours de formation.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Sont seulement pris en compte les points au-dessus de la moyenne.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) Un même enseignement de langues et cultures de l'Antiquité ou de LV3 ne peut être choisi au titre de l'enseignement obligatoire au choix et au titre de l'option facultative.

h) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

i) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Épreuves d'arts : à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 3).

4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si deux épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

BAC S

SCIENTIFIQUE

Un bac pour les élèves motivés par les matières scientifiques (mathématiques, physique...), l'écologie et l'agronomie, l'informatique et les sciences du numérique.

➤ Pour qui ?

Pour celles et ceux qui envisagent en priorité des poursuites d'études supérieures scientifiques.

➤ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à toutes les séries générales (français, enseignement moral et civique, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- ➔ mathématiques, pour acquérir les notions et les concepts fondamentaux au travers d'activités de recherche et de résolution de problèmes ;
- ➔ physique-chimie, pour mettre l'accent sur la démarche expérimentale ;

- ➔ sciences de la vie et de la Terre ou sciences de l'ingénieur ou écologie, agronomie et territoires (enseignement dispensé dans les lycées agricoles) ;
- ➔ histoire-géographie.

En terminale, des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, enseignement moral et civique), à côté des **enseignements spécifiques** dont le volume horaire est souvent plus important qu'en 1^{re} :

- ➔ mathématiques ;
 - ➔ physique-chimie ;
 - ➔ sciences de la vie et de la Terre ou sciences de l'ingénieur ou écologie, agronomie et territoires.
- De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité**, au choix, permettant d'acquérir des profils différents :
- ➔ mathématiques ;
 - ➔ physique-chimie ;
 - ➔ philosophie ;
 - ➔ sciences de la vie et de la Terre ;
 - ➔ informatique et sciences du numérique : introduction à l'information numérique, aux algorithmes, aux langages et architectures informatiques pour comprendre les usages (Internet, réseaux sociaux...), les créations (objets numériques, représentations 3D...), les applications (logiciels) et les enjeux (sécurité, confidentialité, protection de la personne...);
 - ➔ écologie, agronomie et territoires, préparé en lycée agricole (étude des systèmes vivants complexes en liaison avec les activités humaines et prenant en compte le développement durable).

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- ➔ pour tous les élèves, **2 heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- ➔ **deux enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En collaboration avec les psychologues de l'Éducation nationale et les professeurs principaux, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se mettre à niveau

Des stages de mise à niveau peuvent vous être proposés, dans le cadre d'une discipline, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Choisir une nouvelle orientation

Si vous souhaitez choisir une nouvelle orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



© CONTRASTWERKSTATT / STOCK.ADOBE.COM

➤ Poursuites d'études

Le bac S prépare prioritairement à la poursuite d'études en sciences ou en santé, tout en ouvrant à bien d'autres domaines.

➔ De nombreux bacheliers S rejoignent l'université, notamment en santé, en sciences (mathématiques, informatique, mécanique...), en économie-gestion ou en sport. Prévoir des études longues: 5 ans pour le master, jusqu'à 12 ans pour devenir chirurgien.

➔ Autre voie: les **classes prépa** scientifiques qui conduisent aux concours d'entrée des écoles d'ingénieurs, vétérinaires, militaires ou des ENS (écoles normales supérieures). Les prépas économiques et littéraires sont également accessibles.

➔ Opter pour un **BTS** ou un **DUT**, en 2 ans après le bac, permet d'exercer rapidement un métier ou de continuer ses études.

➔ Enfin, il est possible d'intégrer une **école** directement après le bac, pour 3 à 5 ans d'études: écoles d'ingénieurs, de commerce, du paramédical, d'architecture, de design... Sélection sur concours ou dossier.

➤ Perspectives professionnelles

Les études supérieures après un bac S préparent notamment aux métiers d'ingénieur (en aéronautique, robotique, industrie chimique, bâtiment et travaux publics, énergie, environnement, électronique, informatique et numérique...), aux professions médicales, de la finance, de l'architecture, de l'audiovisuel, de l'enseignement, de la fonction publique... ■

➔ Les enseignements de 1^{re} et T^{le} S (scientifique)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	4 ¹⁾
LV1 et LV2 a) b)	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive c)	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique d)	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés e)	1 h	-	2 ²⁾
Enseignements spécifiques			
Mathématiques	4 h	6 h	7 ou 9 ³⁾
Physique-chimie	3 h	5 h	6 ou 8 ³⁾
Sciences de la vie et de la Terre	3 h	3 h 30	6 ou 8 ³⁾
ou Sciences de l'ingénieur e) f)	7 h	8 h	6 ou 8 ³⁾
ou Écologie, agronomie et territoires e) g)	6 h	5 h 30	7 ou 9 ³⁾
Philosophie	-	3 h	3
Histoire-géographie	2 h 30	2 h	3
Un enseignement de spécialité au choix parmi h):			
- mathématiques	-	2 h	2
- physique-chimie	-	2 h	2
- sciences de la vie et de la Terre	-	2 h	2
- informatique et sciences du numérique	-	2 h	2
- écologie, agronomie et territoires g)	-	2 h	2
Enseignements facultatifs			
• Deux enseignements au plus parmi :			
- informatique et création numérique h);	2 h	-	
- LV3 a) b);	3 h	3 h	
- LCA (langues et cultures de l'Antiquité) : latin ;	3 h	3 h	
- LCA (langues et cultures de l'Antiquité) : grec ;	3 h	3 h	
- éducation physique et sportive ;	3 h	3 h	4)
- arts i) ;	3 h	3 h	
- hippologie et équitation g) ;	3 h	3 h	
- pratiques sociales et culturelles g) ;	3 h	3 h	
- langue des signes française.	-	-	
• Atelier artistique j)	72 h annuelles	72 h annuelles	
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS est validé en cours de formation.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les choix de sciences de l'ingénieur et d'écologie, agronomie et territoires, les TPE sont intégrés dans l'horaire de chaque discipline. Sont seulement pris en compte les points au-dessus de la moyenne.

f) Dans le cas du choix de sciences de l'ingénieur dans les enseignements obligatoires, le choix d'un enseignement de spécialité est facultatif.

g) Enseignement assuré uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricoles.

h) Enseignement assuré uniquement dans les lycées relevant de l'Éducation nationale.

i) Au choix parmi: arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

j) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Si choix d'un enseignement de spécialité dans la même discipline.

4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie: les points sont multipliés par 2. Si deux épreuves facultatives choisies: les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

CAP SUR LES FORMATIONS SUPÉRIEURES TECHNOLOGIQUES

Cette voie prépare à la poursuite d'études en 2 ou 3 ans après le bac, voire 5 ans pour certains étudiants. Ainsi, la grande majorité des bacheliers technologiques optent pour un BTS ou un DUT, les autres se dirigeant vers l'université ou les écoles spécialisées.

➤ Les 8 séries et leurs points forts

Les formations de la voie technologique sont organisées par grands domaines (industrie et développement durable, laboratoire, santé et social, design et arts appliqués, gestion et management, etc.). Le choix d'une « série » se fait en fonction des centres d'intérêt, des matières dominantes et des poursuites d'études envisagées.

Dans toutes les séries, les enseignements technologiques sont privilégiés, principalement par le biais de projets et d'études de situations de terrain.

Les enseignements généraux (français, histoire-géographie, langues...) vous permettent de consolider les savoirs fondamentaux en vous donnant des repères culturels et historiques.

→ La série **STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)** concerne les élèves des lycées agricoles motivés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. La formation privilégie l'approche environnementale, alimentaire et agronomique. Cette série prépare aux BTSA (brevets de technicien supérieur agricole) et aux spécialités de BTS et DUT en lien avec l'agroalimentaire et l'environnement.

→ La série **ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)** s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social et paramédical. La biologie et la physiopathologie, les sciences et techniques sanitaires et sociales... constituent les matières dominantes. Cette série prépare aux BTS des secteurs du paramédical et du social, au DUT carrières sociales, ainsi qu'aux écoles paramédicales et sociales.

→ La série **STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués)** vise les élèves attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception d'objets ou d'espaces. La discipline design et arts appliqués représente une part importante de l'emploi du temps. Cette série débouche sur la préparation, en 3 ans, du DNMADE (diplôme national des métiers d'art et de design).

→ La série **STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)** se prépare après une 2^{de} spécifique. Il est cependant possible de demander l'accès en 1^{re} STHR après une 2^{de} générale et technologique.

Pour en savoir plus sur le bac STHR, lire p. 20.

→ La série **STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)** s'adresse aux élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie, ou du quotidien, et qui veulent concevoir des

produits innovants. Les enseignements de mathématiques et de physique-chimie sont en lien avec les problématiques industrielles. Cette série permet un large choix de poursuites d'études supérieures dans le domaine industriel en BTS et en DUT, puis en licence professionnelle. Ceux présentant un solide dossier scolaire peuvent viser l'admission en école d'ingénieurs.

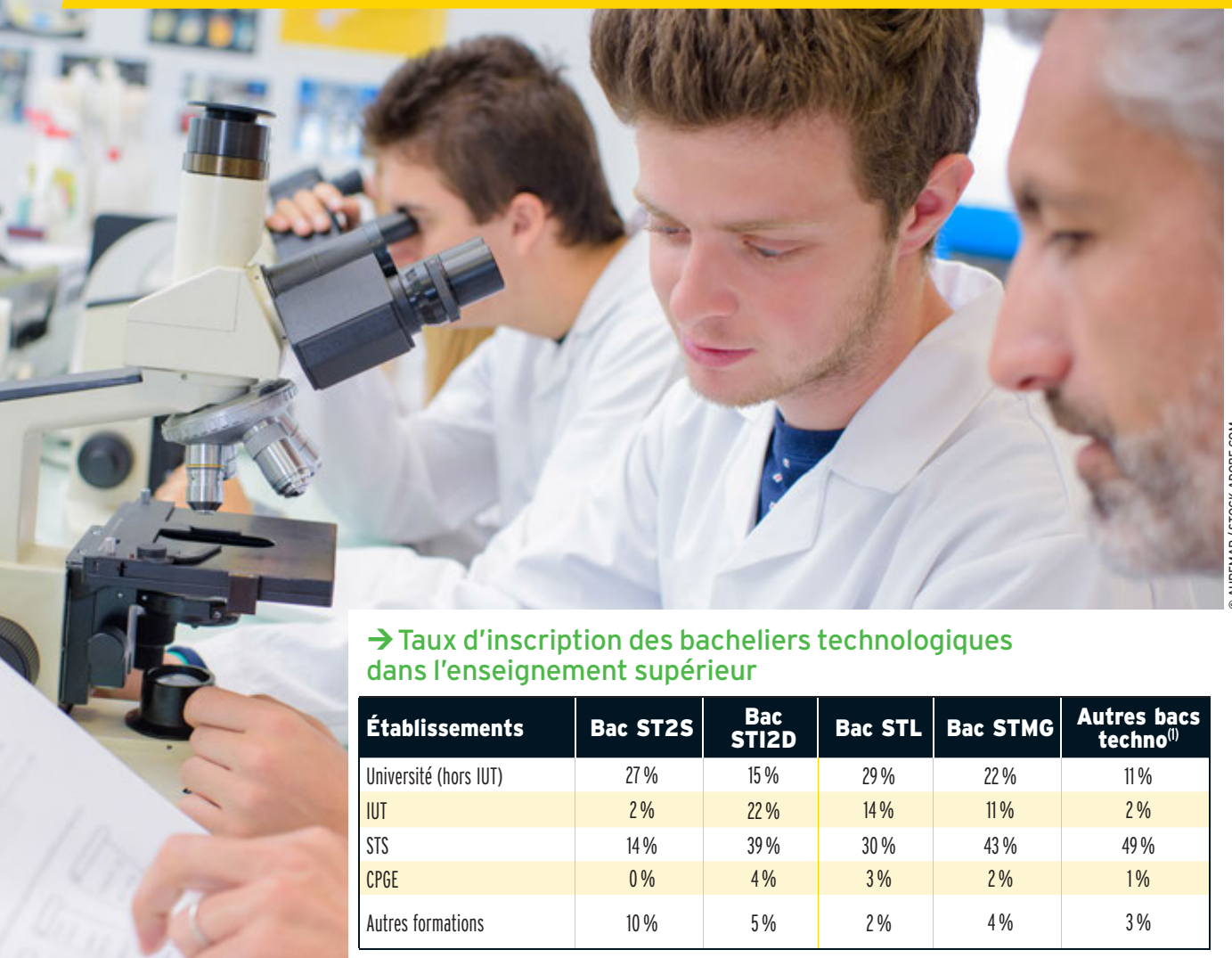
→ La série **STL (sciences et technologies de laboratoire)** concerne les élèves qui s'intéressent aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie... Les travaux pratiques en laboratoire, la physique-chimie, la biologie, la biochimie et les sciences du vivant sont des matières prépondérantes. Cette série prépare à une poursuite d'études courtes (BTS, DUT) ou longues dans les domaines de la physique, de la chimie et de la biologie.

→ La série **STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)** est plus spécifiquement destinée aux élèves intéressés par les différents aspects de la gestion des organisations (planification, optimisation, prévision, décision...) dans ses grands domaines d'application : ressources humaines, systèmes d'information, finance et contrôle de gestion, marketing. Elle propose, avec l'enseignement général et l'enseignement technologique, une préparation à des poursuites d'études qui vont de bac + 2 (BTS ou DUT) à bac + 5 et au-delà (diplômes des écoles de commerce, diplôme d'expertise comptable, masters).

→ La série **TMD (techniques de la musique et de la danse)**, après une 2^{de} spécifique, vise particulièrement les élèves qui pratiquent la danse ou un instrument et qui sont inscrits en conservatoire. Les options « instrument » ou « danse » occupent une part importante dans l'emploi du temps. Cette série prépare principalement aux études supérieures artistiques en conservatoire (sur concours) ou en école (danse, musique) et à l'université (musicologie, arts, arts du spectacle...).

➤ Les spécialités des séries technologiques

Chaque série de bac technologique (sauf les séries STD2A, ST2S et STHR) permet d'acquérir une petite spécialité dans un domaine particulier (lire l'encadré ci-contre). Elle vous aide à préparer votre poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.



© AUREMAR / STOCK.ADOBECOM

→ Taux d'inscription des bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur

Établissements	Bac ST2S	Bac STI2D	Bac STL	Bac STMG	Autres bacs techno ⁽¹⁾
Université (hors IUT)	27 %	15 %	29 %	22 %	11 %
IUT	2 %	22 %	14 %	11 %	2 %
STS	14 %	39 %	30 %	43 %	49 %
CPGE	0 %	4 %	3 %	2 %	1 %
Autres formations	10 %	5 %	2 %	4 %	3 %

(1) STAV, STD2A, TMD, hôtellerie (devenu STHR).

Source : extrait de *Repères et références statistiques*, 2017, bacheliers de la session 2016.

➤ Après un bac technologique

Études courtes (2 à 3 ans) ou plus longues (5 ans), les choix d'études après un bac technologique sont diversifiés. Un premier palier (en 2 ans) avant de faire le choix de poursuivre des études plus longues est le plus souvent conseillé pour réussir.

→ Les **BTS** et les **DUT** (en 2 ans) offrent des spécialités en cohérence avec le bac obtenu. En BTS/BTSA, les dossiers des bacheliers technologiques et professionnels sont examinés en priorité. Les candidats ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit dans les spécialités de BTS/BTSA ou de DUT correspondant à leur profil de bac.

→ Les **écoles spécialisées** (dans le secteur du social, du paramédical, du commerce et de la communication, de l'art ou du design...) recrutent généralement sur concours (ou sur dossier).

→ Certaines CPGE (**classes préparatoires** aux grandes écoles) sont réservées aux bacheliers STI2D, STL, STAV et STMG.

→ Le taux de réussite des bacheliers technologiques en 1^{re} année de licence à l'**université** est faible, car leur bac ne prépare pas aux études théoriques de **licence**. C'est pourquoi les universités conseillent une année préalable de mise à niveau. En revanche, les bacheliers technologiques, après obtention d'un BTS ou d'un DUT, poursuivent avec un succès mieux établi en licence professionnelle en un an.

→ Voir « *Après le bac* », p. 32. ■

INFO +

Les spécialités des bacs technologiques

> **Bac STI2D** (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)

- Architecture et construction
- Énergies et environnement
- Innovation technologique et écoconception
- Systèmes d'information et numérique

> **Bac STL** (sciences et technologies de laboratoire)

- Biotechnologies
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire

> **Bac STMG** (sciences et technologies du management et de la gestion)

- Ressources humaines et communication
- Mercatique (marketing)
- Gestion et finance
- Systèmes d'information de gestion

> **Bac TMD** (techniques de la musique et de la danse)

- Instrument
- Danse

BAC STAV

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT

Préparé dans les lycées agricoles, ce bac s'adresse aux élèves intéressés par l'agriculture, mais aussi par l'aménagement des espaces, la protection des milieux naturels et l'agroalimentaire.



➤ Pour qui ?

Ce bac (sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) s'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement, l'agroalimentaire...

➤ Au programme

Dispensée en lycée agricole, la formation combine **enseignements généraux et technologiques**, cours théoriques, travaux pratiques et dirigés. Elle comporte 8 semaines de stages.

Les technologies de l'information sont abordées et une large place est accordée à l'approche environnementale (aménagement de l'espace rural, production, transformation des produits, dimension sanitaire de l'alimentation).

Un large **tronc commun** développe une culture scientifique, technologique et spécifique à l'enseignement agricole, avec **trois axes**: agriculture, territoires et société; fait alimentaire; gestion du vivant, des ressources durables et non durables.

Chaque lycée est libre de proposer un ou plusieurs **EIL** (espaces d'initiative locale) permettant un approfondissement technologique: technologies de la production agri-

cole; transformation alimentaire; aménagement et valorisation des espaces; services en milieu rural; sciences et technologies des équipements. Une occasion d'élargir ses possibilités de poursuites d'études.

Sans oublier, **en 1^{re} et en terminale**:

→ pour tous les élèves, **2 heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires; aide à l'orientation);

→ **deux enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Poursuites d'études et insertion

Logiquement, le bac STAV permet de poursuivre des études dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, du service en milieu rural...

→ En 2 ans après le bac, les **B TSA** (BTS agricoles) sont tout à fait adaptés. De nombreuses spécialités sont proposées: agronomie; aménagements paysagers; analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole; aquaculture; génie des équipements agricoles; gestion et maîtrise

© MICROMONKEY / STOCK.ADOBE.COM

→ Les épreuves en 1^{re} et T^{le} STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)

Enseignements communs	Coefficient
Langue française, littératures et autres modes d'expression artistique ^{a)}	3 + 1*
Langues vivantes	2 + 2*
Éducation physique et sportive	3*
Mathématiques et TIM (technologie de l'informatique et du multimédia)	3 + 1*
Philosophie et histoire-géographie ^{b)}	3 + 1*
Sciences économiques et sociales	2 + 1*
Sciences du vivant	4 + 3*
Sciences de la matière	2 + 1*
Technologies	5 + 3*
Épreuve facultative (deux au maximum)	c)

* Coefficients attribués à des CCF (contrôles en cours de formation) portant sur une ou plusieurs disciplines.

a) Épreuve anticipée en 1^{re}.

b) Épreuve de philosophie (coef. 1); épreuve d'histoire-géographie (coef. 2).

c) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte.

de l'eau... Quelques BTS et DUT sont également envisageables, par exemple en biologie. Ces différents diplômes permettent de s'insérer professionnellement ou de continuer des études.

→ Autre voie: les CS (certificats de spécialisation) agricoles. Préparés en quelques mois, souvent en apprentissage, ils forment à la conduite d'un élevage, d'une exploitation agricole ou d'un aménagement paysager.

→ Quelques bacheliers STAV optent pour une école spécialisée. D'autres postulent dans les écoles d'ingénieurs en agriculture ou en agronomie qui recrutent ces profils. Il faut prévoir une solide sélection à l'entrée et s'engager pour 5 ans d'études.

→ Les classes prépa TB (technologie et biologie) accueillent aussi un petit nombre

→ Les enseignements de 1^{re} et T^{le} STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)

Enseignements communs	1 ^{re} et T ^{le}
Mathématiques	2 h 30
Informatique	30 min
Français	2 h
Philosophie	1 h
Histoire-géographie	1 h 45
Langues vivantes 1 et 2	2 h + 1 h 30
Physique-chimie	2 h 15
Éducation socioculturelle	1 h 30
Sciences économiques, sociales et de gestion	1 h 45
Biologie-écologie	2 h 30
Éducation physique et sportive	2 h 30
Sciences et techniques agronomiques	1 h 45
EIL (espaces d'initiative locale) ^{a)}	-
Accompagnement personnalisé	2 h
Enseignements facultatifs	
<ul style="list-style-type: none"> - Deux enseignements au plus parmi : - pratiques physiques et sportives ; - langue vivante étrangère ou régionale ou langue des signes française ; - hippologie et équitation ; - pratiques culturelles et artistiques ; - pratiques professionnelles ; - technologies de l'informatique et du multimédia. 	2 à 3 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles

a) Cinq EIL (espaces d'initiative locale) sont proposés au choix de l'établissement: technologies de la production agricole; transformation alimentaire; aménagement

et valorisation des espaces; services en milieu rural; sciences et technologies des équipements, avec des volumes horaires variables de 2 à 3 h.

de bacheliers STAV pour les préparer à l'entrée de certaines écoles d'ingénieurs et des écoles vétérinaires.

→ Une année de mise à niveau peut être envisagée avant l'entrée à l'université. Il est aussi possible de préparer une licence professionnelle ou une licence après un bac +2.

✓ Les débouchés varient en fonction de la filière d'études choisie: exploitant agricole, contrôleur laitier, conseiller en chambre d'agriculture, technicien ou concepteur paysagiste, technicien ou ingénieur forestier... Dans l'agroalimentaire, des postes de chef de fabrication, de contrôleur qualité et de commercial sont à prendre. Dans l'environnement, c'est le traitement de l'eau et des déchets qui offre le plus de débouchés. ■

BAC ST2S

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL



Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie, sciences physiques et chimiques... le bac ST2S concerne les élèves qui souhaitent s'insérer dans les secteurs du social et du paramédical.

➤ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail sanitaire et social. Qualités souhaitées : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.

➤ Au programme

La biologie humaine, la connaissance psychologique des individus et des groupes, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé, les institutions sanitaires et sociales... constituent les **enseignements dominants** du bac.

La formation comporte aussi des **matières générales** : français, histoire-géographie, mathématiques, sciences physiques et chimiques, langues vivantes, éducation physique et sportive...

Les **sciences et techniques sanitaires et sociales** (enseignement primordial dans l'emploi du temps) abordent l'état de santé et le bien-être social d'une population, les politiques sociales et de santé publique, les dispositifs et institutions sanitaires et sociaux, et les méthodologies appliquées aux secteurs sanitaire et social.

Autres enseignements importants : la **biologie et la physiopathologie humaines** qui étudient l'organisation et les grandes fonctions de l'être humain, les maladies, leur prévention et leur traitement.

Sans oublier, **en 1^{re} et en terminale** :

→ pour tous les élèves, **2 heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;

→ **deux enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Poursuites d'études et insertion

→ Les **BTS** et les **DUT** des domaines du paramédical et du social sont dans la suite logique du bac ST2S. On peut y ajouter les **BTS esthétique-cosmétique** ou encore **hygiène-propreté-environnement**.

Les titulaires des **BTS** et **DUT** du domaine du social pourront ensuite continuer en licence professionnelle (en un an) ou préparer un **DE** (diplôme d'État). Le métier de conseiller en économie sociale et familiale nécessite, par exemple, un **BTS économie sociale et familiale** suivi d'un **DE** du même nom.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En collaboration avec les psychologues de l'Éducation nationale et les professeurs principaux, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se mettre à niveau

Des stages de mise à niveau peuvent vous être proposés, dans le cadre d'une discipline, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Choisir une nouvelle orientation

Si vous souhaitez choisir une nouvelle orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



© GOODLUZ / STOCK.ADOBE.COM

→ Les enseignements de 1^{re} et T^{le} ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques ^{a)}	3 h	3 h	3
Sciences physiques et chimiques ^{a)}	3 h	3 h	3
Français ^{b)}	3 h	-	4
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30	2
Langues vivantes 1 et 2 ^{c)}	3 h	3 h	LVI : 2 ¹⁾ LV2 : 2 ¹⁾
Philosophie	-	2 h	2
Sciences et techniques sanitaires et sociales ^{a)}	7 h	8 h	7
Biologie et physiopathologie humaines ^{a)}	3 h	5 h	7
Éducation physique et sportive ^{d)}	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	-
Projet technologique ^{e)}	-	-	7 ²⁾
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Enseignements facultatifs			
• Deux enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive ; - arts ¹⁾ ; - langue des signes française. • Atelier artistique ^{g)}	3 h 3 h -	3 h 3 h -	3)
Heures de vie de classe	72 h annuelles	72 h annuelles	-

Même chose pour l'éducateur spécialisé qui peut obtenir son DE en un an après un DUT carrières sociales option éducation spécialisée. À noter : pour les BTS et DUT du paramédical (BTS diététique, DUT génie biologique...), de solides connaissances en sciences sont demandées.

→ Il est aussi possible d'intégrer des écoles paramédicales et sociales pour préparer certains DE directement après le bac, mais, les concours d'entrée étant très sélectifs, il est conseillé de suivre une préparation.

→ Enfin, préparer une licence à l'université (sciences sanitaires et sociales, sciences de la vie...) suppose d'être très à l'aise à l'écrit et d'avoir un bon bagage scientifique. Une année de mise à niveau est souvent conseillée.

✓ Après des études paramédicales, on peut devenir aide-soignant, infirmier, pédicure-podologue, psychomotricien, audioprothésiste, technicien en analyses biomédicales, manipulateur en électroradiologie médicale, auxiliaire de puériculture...

Les études dans le domaine du social conduisent aux métiers d'assistant de service social, de conseiller en économie sociale et familiale, d'éducateur spécialisé ou encore d'éducateur de jeunes enfants.

Autres possibilités : les métiers de secrétaire médical ou de gestionnaire de prestations sociales. ■

a) L'épreuve anticipée (en 1^{re}) d'activités interdisciplinaires porte sur les sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines, les sciences physiques et chimiques ou les mathématiques. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

b) Épreuve anticipée (en 1^{re}), à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

c) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1h avec un assistant de langue.

d) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en CCF (contrôle en cours de formation).

e) Le projet technologique porte sur les enseignements de sciences et

techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

2) Épreuve ne correspondant pas à un enseignement mais évaluée en cours d'année. (coef. 4) et lors d'un oral terminal (coef. 3).

3) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si deux épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

BAC STD2A

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUÉS



Le bac STD2A s'adresse aux élèves désireux d'exercer dans les secteurs du design graphique, du design d'espace, du design de mode, du design de produits, des métiers d'art...

➤ Pour qui ?

Ce bac intéressera celles et ceux qui sont attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.

➤ Au programme

À côté des **enseignements généraux** (français, histoire-géographie, langues vivantes, EPS...), l'accent est mis sur les enseignements technologiques qui s'appuient sur des démarches expérimentales. Celles-ci permettent d'appréhender les univers complexes du design et des métiers d'art, à travers **quatre pôles disciplinaires** :

→ **arts, techniques et civilisations** : étude des différents mouvements artistiques (architecture, peinture, sculpture, photographie, vidéo, installation, arts décoratifs, design) à travers l'histoire ;

→ **démarche créative** : étude des démarches d'expérimentation sous la forme d'applications concrètes. Il s'agit par exemple d'imaginer un objet pour un usage précis, de réfléchir aux moyens de le réaliser, puis d'expliquer les objectifs, contraintes et étapes, à l'aide de supports (dessins, légendes) ;

→ **pratiques en arts visuels** : étude et maîtrise des outils fondamentaux de représentation et d'expression. L'objectif est de comprendre et de savoir utiliser les croquis, schémas, planches illustrées, maquettes... pour faire valoir ses projets de création ;

→ **technologies** : étude des matériaux et de leur application dans les différents domaines du design. Il s'agit de repérer quels matériaux sont les plus appropriés au projet à mener, selon leurs propriétés (résistance à la découpe, réaction à la cuisson...), et les technologies nécessaires à leur utilisation.

À noter : 1 heure hebdomadaire de design et d'arts appliqués dispensée dans la langue vivante 1.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

→ pour tous les élèves, **2 heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;

→ **deux enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Poursuites d'études et insertion

→ Déjà formés aux arts plastiques et appliqués, ainsi qu'à la réalisation de projets en design, les bacheliers STD2A accèdent aux **DMA** (diplômes des métiers d'art) et au **DNMADE** (diplôme national des métiers d'art et de design). Ils sont sélectionnés sur leurs résultats scolaires et les travaux

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En collaboration avec les psychologues de l'Éducation nationale et les professeurs principaux, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se mettre à niveau

Des stages de mise à niveau peuvent vous être proposés, dans le cadre d'une discipline, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Choisir une nouvelle orientation

Si vous souhaitez choisir une nouvelle orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



© STOCKPHOTOPRO / STOCK.ADOBE.COM

→ Les enseignements de 1^{re} et T^{le} STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	3 h	3 h	2
Physique-chimie	3 h	2 h	2
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Design et arts appliqués	13 h	17 h	6 + 16 ⁴⁾
Design et arts appliqués en langue vivante 1 ^{b)}	1 h	1 h	- ⁵⁾
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Enseignements facultatifs			
• Deux enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive ; - arts ^{d)} ; - langue des signes française. • Atelier artistique ^{e)}	3 h 3 h -	3 h 3 h -	6)
Heures de vie de classe	72 h annuelles 10 h annuelles	72 h annuelles 10 h annuelles	-

artistiques joints au dossier. Dans certaines spécialités, le nombre de places et/ou d'établissements est réduit, d'où une forte concurrence.

Les domaines sont variés : graphisme, stylisme, architecture intérieure, création industrielle, design d'objet, restauration d'art, cinéma d'animation... À bac + 2, les DMA et le DNMADE préparent aux fonctions d'**assistant en conception-création** ou d'**artisan d'art**. Les DMA gagnent à être complétés par une **licence professionnelle**, qui apporte en un an une spécialisation ou une seconde compétence. Ou, mieux, par un **DSAA** (diplôme supérieur des arts appliqués) de niveau bac + 5. Conférant le grade de licence (bac + 3), le DNMADE permet une poursuite d'études en master (bac + 5).

→ Les bacheliers STD2A visant un emploi de **designer** doivent envisager des études longues. Ils peuvent déposer un dossier dans une **école d'art**. Certaines écoles, notamment les écoles publiques (Ensad, Ensci, écoles des beaux-arts), recrutent sur concours. Très demandées, car moins coûteuses que les écoles privées, elles sont souvent des plus sélectives.

→ L'université est accessible aux STD2A, mais leur bac ne les prépare pas aux études théoriques. Ceux qui s'inscrivent en **licence art** continuent le plus souvent en **master**. Quelques mentions forment au design. ■

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1h avec un assistant de langue.

b) Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en CCF (contrôle en cours de formation).

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.

4) L'épreuve se décompose en deux parties : analyse méthodique en design et arts appliqués (coef. 6) ; projet en design et arts appliqués, évalué en cours d'année (coef. 8) et lors d'un oral terminal (coef. 8).

5) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si deux épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

BAC STHR

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

Les enseignements du bac STHR se répartissent en trois pôles : gestion hôtelière, restauration et services.



➤ Pour qui ?

L'admission en classe de 1^{re} de la série rénovée STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) se fait après une 2^{de} spécifique. Elle est aussi possible après une 2^{de} générale et technologique, une 2^{de} ou une 1^{re} professionnelle, ou un CAP (avec mise à niveau les premières semaines).

➤ Au programme

Les enseignements généraux incluent des cours de mathématiques, de français, d'histoire-géographie, de langues vivantes et de philosophie en terminale. Présent dans tous les bacs technologiques, ce socle commun permet une éventuelle réorientation à la fin de la classe de 2^{de}.

À côté des cours généraux (14 heures en 1^{re} et 13 heures en terminale), les enseignements propres à cette série de bac

sont abordés de manière progressive (10 heures par semaine en 2^{de}, puis 18 heures en 1^{re} et terminale).

Les enseignements technologiques portent sur l'économie et la gestion hôtelière, les sciences et technologies culinaires, les sciences et technologies des services. Des séances concrètes sont l'occasion de productions et d'analyses par les élèves (en atelier culinaire, en restaurant et/ou hôtel d'application), de témoignages de professionnels du secteur, d'applications numériques (vidéos, jeux sérieux...). S'y ajoutent un enseignement scientifique alimentation-environnement, un enseignement optionnel de LV3 et un accompagnement personnalisé. Un projet est réalisé en terminale et un stage de 4 semaines est effectué en 1^{re}.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En collaboration avec les psychologues de l'Éducation nationale et les professeurs principaux, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se mettre à niveau

Des stages de mise à niveau peuvent vous être proposés, dans le cadre d'une discipline, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Choisir une nouvelle orientation

Si vous souhaitez choisir une nouvelle orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

➤ Poursuites d'études et insertion

L'un des objectifs de la série STHR est de développer une base culturelle technologique forte pour favoriser la poursuite d'études supérieures, notamment dans les **BTS du secteur**.

→ Le bac STHR prépare aux études supérieures du domaine hôtelier, mais aussi de la gestion, du tourisme ou de la vente. Le BTS management en hôtellerie et restauration, en 2 ans, propose 3 options : a) management d'unité de restauration, b) management d'unité de production culinaire, c) management d'unité d'hébergement.



© SHOCK / STOCK.ADOBE.COM

→ Les enseignements de 1^{re} et T^{le} STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	3 h	3 h	3
Français ^{a)}	3 h	-	4
Histoire-géographie	2 h	2 h	2
Philosophie	-	2 h	2
Langue vivante 1 + langue vivante 2 ^{b)}	4 h	4 h	3 + 2
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	-
Économie et gestion hôtelière	5 h	5 h	7
Projet en sciences et technologies culinaires ou sciences et technologies des services	-	1 h	2
ETLV (enseignement technologique en langue vivante) ^{d)}	1 h	1 h	-
STS (sciences et technologies des services)	4 h	4 h	7
STC (sciences et technologies culinaires)	4 h	4 h	7
Enseignement scientifique alimentation-environnement	3 h	3 h	-
Stage en milieu professionnel	4 semaines	-	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Enseignements facultatifs			
• Deux enseignements au plus parmi :			(f)
- langue vivante 3 (étrangère ou régionale) ;	3 h	3 h	
- éducation physique et sportive ;	3 h	3 h	(i)
- arts ^{e)} ;	3 h	3 h	(i)
- langue des signes française.	-	-	(i)
• Atelier artistique ^{f)}	72 h annuelles	72 h annuelles	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-

Quelques bacheliers optent pour un DUT (gestion administrative et commerciale des organisations; gestion logistique et transport; techniques de commercialisation...), préparé également en 2 ans.

→ Pour entrer dans la vie active encore plus rapidement, il est possible de préparer, en un an, une MC (mention complémentaire) accueil-réception; organisateur de réceptions; sommellerie... ou une FCIL (formation complémentaire d'initiative locale) autour de l'hôtellerie et du tourisme.

→ Les écoles privées (en 2 ou 3 ans après le bac) sont nombreuses, mais coûteuses.

→ Quant à l'université, elle propose de nombreuses licences professionnelles (en un an après un bac + 2) en hôtellerie-restauration. Leur atout: délivrer un complément de formation en matière de management, de reprise d'une PME, d'ouverture à l'international...

✓ Les débouchés se situent dans la restauration (traditionnelle ou collective), dans l'hébergement (réception, service d'étage), dans l'armée (dans les restaurants pour les officiers et sous-officiers), mais aussi dans l'agroalimentaire. La gestion hôtelière requiert un diplôme de niveau bac + 4 ou bac + 5 (école de commerce ou master). ■

a) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit et à l'oral.

b) L'une des deux langues vivantes doit obligatoirement être l'anglais.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac, mais est validé en CCF (contrôle en cours de formation).

d) Enseignement validé dans le cadre de l'épreuve de langue orale.

e) Au choix parmi: arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre ou danse.

f) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie: les points sont multipliés par 2. Si deux épreuves facultatives choisies: les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

BAC STI2D

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Décliné en quatre spécialités, le bac STI2D s'adresse aux lycéens qui s'intéressent à l'innovation technologique et à la préservation de l'environnement.



➤ Pour qui ?

Pour celles et ceux qui s'intéressent à l'industrie, à l'innovation technologique et à la transition énergétique.

➤ Au programme

La série STI2D permet d'acquérir des compétences technologiques transversales à tous les domaines industriels, ainsi que des compétences approfondies dans un champ de spécialité. Les programmes de mathématiques et de physique-chimie sont adaptés pour donner les outils scientifiques nécessaires aux enseignements technologiques.

Ces derniers reposent sur une démarche d'analyse fondée sur trois approches complémentaires (« énergie », « information » et « matière »), qui permettent d'aboutir à la création de solutions techniques en intégrant les contraintes propres au monde industriel, y compris le développement durable.

Le bac STI2D propose des **enseignements propres** à chacune des quatre spécialités.

Dans chacune d'entre elles, l'accent est mis sur l'une des trois approches technologiques : « énergie » (énergies et environnement), « information » (systèmes d'information et numérique) ou « matière » (architecture et construction; innovation technologique et écoconception).

À noter : une heure hebdomadaire d'enseignement technologique dispensée dans la langue vivante 1.

Sans oublier, **en 1^{re} et en terminale** :

➔ des **matières générales** : français (en 1^{re}), histoire-géographie (en 1^{re}), mathématiques, physique-chimie, langues vivantes, éducation physique et sportive...

➔ pour tous les élèves, **2 heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires; aide à l'orientation);

➔ **deux enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Les spécialités du bac STI2D

Au moment de l'inscription en 1^{re} STI2D, il faut choisir une spécialité parmi les quatre existantes. Cependant, ce choix n'est pas définitif. Il est possible de changer de spécialité dans les premiers mois de la classe de 1^{re} ou de terminale, en motivant la demande par un projet... et sous réserve de places disponibles.

➔ **Architecture et construction** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au domaine de la construction, qui respectent des contraintes d'usage, réglementaires, économiques et environnementales. Cette approche développe les compétences dans l'utilisation des outils de conception et la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En collaboration avec les psychologues de l'Éducation nationale et les professeurs principaux, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se mettre à niveau

Des stages de mise à niveau peuvent vous être proposés, dans le cadre d'une discipline, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Choisir une nouvelle orientation

Si vous souhaitez choisir une nouvelle orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

→ **Énergies et environnement** : cette spécialité explore le domaine de l'énergie et sa gestion. Elle apporte les compétences nécessaires pour appréhender l'efficacité énergétique de tous les systèmes intégrant une composante énergétique, leur impact sur l'environnement et l'optimisation du cycle de vie. Les systèmes étant communicants, la maîtrise de l'énergie exige des compétences sur l'utilisation des outils de commande.

→ **Innovation technologique et éco-conception** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives à la structure et à la matière, qui respectent des contraintes économiques et environnementales. Cette approche développe des compétences dans l'utilisation des outils de conception et dans la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.

→ **Systèmes d'information et numérique** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au traitement des flux d'information (voix, données, images), dans les systèmes pluritechniques actuels qui comportent à la fois une gestion locale et une gestion à distance de l'information. Les supports privilégiés sont les systèmes de télécommunications, les réseaux informatiques, les produits pluritechniques et, en particulier, les produits multimédias. Les activités portent sur le développement de systèmes virtuels destinés à la conduite, au dialogue homme-machine, à la transmission et à la restitution de l'information.

➤ Poursuites d'études et insertion

→ En tête des poursuites d'études après le bac STI2D : un **BTS** ou un **DUT** en 2 ans, notamment en énergie, logistique, maintenance, informatique industrielle, génie civil...

→ Il est aussi possible de postuler sur dossier dans certaines **écoles d'ingénieurs** en 5 ans ou dans quelques écoles spécialisées en électronique, mécanique, réseaux...

→ Autre voie : la **classe prépa TSI** (technologie et sciences industrielles). Réservée aux bacheliers STI2D, elle permet d'intégrer une école d'ingénieurs.

→ Enfin, l'entrée en licence sciences de l'ingénieur à l'**université** (par exemple, électronique, mécanique...) est aussi envisageable.

✓ Ces cursus conduisent aux métiers de technicien ou d'ingénieur en électrotechnique, électronique, informatique, robotique, génie civil, logistique... ■

→ Les enseignements de 1^{re} et T^{le} STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	4 h	4
Physique-chimie	3 h	4 h	4
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Enseignements technologiques communs			
Enseignements technologiques transversaux	7 h	5 h	8
Enseignement technologique en langue vivante 1 ^{c)}	1 h	1 h	- ⁴⁾
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi :			
- architecture et construction	5 h	9 h	12 ⁵⁾
- énergies et environnement	5 h	9 h	
- innovation technologique et écoconception	5 h	9 h	
- systèmes d'information et numérique	5 h	9 h	
Enseignements facultatifs			
- Deux enseignements au plus parmi :			6)
- éducation physique et sportive ;	3 h	3 h	
- arts ^{d)} ;	3 h	3 h	
- langue des signes française.	-	-	
- Atelier artistique ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en CCF (contrôle en cours de formation).

c) Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.

4) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

5) L'évaluation de l'enseignement spécifique se fait sur un projet lié à la spécialité suivie par l'élève, à la fois en cours d'année (coef. 6) et par une épreuve terminale (coef. 6).

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si deux épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

BAC STL

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE

Le bac STL s'adresse aux élèves ayant un goût affirmé pour les sciences du vivant, les manipulations et la démarche expérimentale en laboratoire.



➤ Pour qui ?

Pour les élèves qui ont un goût affirmé pour les matières scientifiques et les manipulations en laboratoire.

➤ Au programme

Au travers d'enseignements privilégiant la démarche expérimentale et la démarche de projet, les élèves acquièrent des compétences en chimie-biochimie et en sciences du vivant. Ils apprennent à mettre en œuvre des techniques d'observation, de mesure et d'analyse, de fabrication pour différents produits de la santé (antibiotiques, bilan sanguin...), de l'environnement (contrôle de l'air, épuration des eaux...), des bio-industries (produits alimentaires, produits pharmaceutiques, biocarburants...) et des industries de la chimie (produits cosmétiques, pharmaceutiques...).

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

→ des **matières générales** : français (en 1^{re}), histoire-géographie (en 1^{re}), mathématiques, physique-chimie, langues vivantes, éducation physique et sportive...

→ pour tous les élèves, **2 heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;

→ **deux enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Les spécialités du bac STL

→ **Biotechnologies** : cette spécialité étudie des exemples concrets d'application des biotechnologies dans différents secteurs (agroalimentaires, santé, environnement...), à travers des activités technologiques variées, relevant de la biochimie, de la microbiologie et de la biologie humaine. Elle permet de construire des compétences d'analyse et de synthèse nécessaires dans le monde de la recherche des bio-industries, de la maîtrise de l'environnement et de la gestion de la santé.

→ **Sciences physiques et chimiques en laboratoire** : cette spécialité permet d'appréhender la diversité des métiers impliquant les sciences et technologies pratiquées dans les laboratoires, dans des domaines très variés tels que la production (d'énergie, de produits de construction, d'emballages, de produits chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires et de textiles), l'aéronautique, l'analyse médicale et biologique, le traitement (eaux, déchets, pollution, air...), la météorologie, etc.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En collaboration avec les psychologues de l'Éducation nationale et les professeurs principaux, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se mettre à niveau

Des stages de mise à niveau peuvent vous être proposés, dans le cadre d'une discipline, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Choisir une nouvelle orientation

Si vous souhaitez choisir une nouvelle orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



© AUREMAR / STOCK.ADBE.COM

→ Les enseignements de 1^{re} et T^{le} STL (sciences et technologies de laboratoire)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	4 h	4
Physique-chimie	3 h	4 h	4
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Enseignements spécifiques à la série			
Chimie-biochimie-sciences du vivant	4 h	4 h	4)
Mesure et instrumentation	2 h	-	6
Enseignement technologique en langue vivante 1 ^{c)}	1 h	1 h	5)
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi : - biotechnologies ; - sciences physiques et chimiques en laboratoire.	6 h 6 h	10 h 10 h	4) 4)
Enseignements facultatifs			
- Deux enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive ; - arts ^{d)} ; - langue des signes française. • Atelier artistique ^{e)}	3 h 3 h - 72 h annuelles	3 h 3 h - 72 h annuelles	6)
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-

➤ Poursuites d'études et insertion

→ Formés aux manipulations et aux pratiques de laboratoire, les bacheliers STL accèdent en nombre aux BTS ou aux DUT de biologie, de chimie, de l'environnement, du paramédical... De quoi s'insérer professionnellement à bac+2 ou, après une licence professionnelle, à bac+3.

→ Les bacheliers STL peuvent rejoindre une **classe prépa TB** (technologie et biologie) ou TPC (technologie, physique et chimie), qui peut leur donner accès à certaines écoles d'ingénieurs de biologie, de chimie ou de physique.

→ Autre voie : postuler sur dossier dans les **écoles d'ingénieurs** qui recrutent des bacheliers STL. Il faut s'engager pour 5 ans d'études. Certaines écoles du paramédical ou de biologie leur sont également accessibles sur concours.

→ À l'**université**, les licences en sciences de la vie nécessitent de s'adapter à une approche théorique. Suivre une année de mise à niveau en sciences est parfois utile.

✓ Ces cursus conduisent aux métiers de technicien supérieur en laboratoire d'analyses ou de contrôle ; assistant ingénieur de recherche ; manipulateur radio ; diététicien ; conducteur de process dans l'industrie et l'environnement ; qualitatif... ■

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en CCF (contrôle en cours de formation).

c) L'enseignement technologique est aussi dispensé en langue vivante. Il porte sur les biotechnologies ou sur les sciences physiques et chimiques de laboratoire. Il est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et par un enseignant de langue vivante.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.

4) L'évaluation comprend une épreuve de chimie-biochimie-sciences du vivant et un enseignement spécifique lié à la spécialité biotechnologies ou sciences physiques et chimiques en laboratoire (coef. 8) et une épreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité (coef. 6).

5) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si deux épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

BAC STMG

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

Forts de connaissances en management, en sciences de gestion, en économie et en droit, les bacheliers STMG peuvent envisager des poursuites d'études diversifiées.

➤ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise. À noter: l'importance de l'enseignement général, pour la maîtrise de l'expression écrite et orale, en français et en langues vivantes étrangères, les apports culturels de l'histoire-géographie et l'appui d'un enseignement adapté de mathématiques.

➤ Au programme

Ce bac aborde les grandes questions de la gestion des organisations, par exemple: le rôle du facteur humain, les différentes approches de la valeur, l'information et la communication, etc. Il comprend des enseignements **technologiques** en 1^{re} et en terminale, des enseignements **généraux** (français, mathématiques, langues, histoire-géographie, philosophie et EPS) et des enseignements en **économie, droit et management des organisations**. Ce dernier

ensemble, articulé avec le pôle technologique, donne les repères et les outils d'analyse et d'interprétation des logiques de fonctionnement des entreprises, des administrations, des associations. Observation du fonctionnement des organisations, mesure et analyse des résultats avant leur interprétation et la préparation des décisions sont mises en œuvre dans des situations réelles ou simulées. Pratiques des jeux sérieux (*serious games*), usages des réseaux sociaux, des outils de simulation et de gestion (progiciel de gestion intégré ou PGI) sont au programme d'une pédagogie de l'action, fondée sur la conduite d'études (en 1^{re}) et de projets (en terminale).

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale:

→ pour tous les élèves, **2 heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires; aide à l'orientation);

→ **deux enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Les spécialités du bac STMG en T^{le}

→ **Gestion et finance**: étudie le processus de création de la valeur, la mesure de la performance, les choix financiers et leurs impacts sur l'entreprise et ses acteurs.

→ **Systèmes d'information de gestion**: s'intéresse aux enjeux de la maîtrise de l'information et de la communication avec les technologies informatiques et les réseaux et leurs apports dans la stratégie et le fonctionnement des organisations.

→ **Ressources humaines et communication**: examine la dimension humaine de l'organisation et les logiques de valorisation et d'organisation du travail des acteurs au sein de l'entreprise.

→ **Mercatique (marketing)**: porte sur la maîtrise du marché, du point de vue du producteur comme du point de vue du consommateur, et l'impact des stratégies de communication.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En collaboration avec les psychologues de l'Éducation nationale et les professeurs principaux, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se mettre à niveau

Des stages de mise à niveau peuvent vous être proposés, dans le cadre d'une discipline, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Choisir une nouvelle orientation

Si vous souhaitez choisir une nouvelle orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



© GOODLUZ / STOCK.ADOBE.COM

➤ Poursuites d'études et insertion

➔ De nombreux bacheliers STMG se tournent vers un BTS ou un DUT en lien avec les spécialités de terminale. Par exemple, après la spécialité mercatique, le DUT TC (techniques de commercialisation); après la spécialité gestion et finance, le BTS CG (comptabilité et gestion); après la spécialité systèmes d'information de gestion, le BTS SIO (services informatiques aux organisations); après la spécialité ressources humaines et communication, le BTS support à l'action managériale. Possibilité de continuer ensuite en licence professionnelle (un an) à l'université, en école de commerce ou encore en école spécialisée (tourisme...).

➔ Un tiers des bacheliers STMG s'inscrivent à l'université en licence de droit, d'AES (administration économique et sociale), d'économie et gestion... Attention, la réussite n'est pas toujours au rendez-vous car ces études exigent beaucoup d'autonomie, une solide culture générale et de l'aisance à l'écrit.

➔ Les élèves ayant un bon dossier scolaire peuvent entrer en **classe prépa** économique et commerciale. L'option technologique (ECT) leur est réservée, quelle que soit la spécialité suivie en terminale. Elle prépare en 2 ans aux concours d'entrée des écoles supérieures de commerce (3 ans d'études supplémentaires).

➔ Après le bac, il est possible d'entrer directement dans certaines **écoles** de commerce, de tourisme, d'hôtellerie, ou de préparer un DE (diplôme d'État) dans des écoles paramédicales ou sociales. Compter 3 à 5 ans d'études.

✓ Ces poursuites d'études préparent aux métiers de la finance, du contrôle de gestion, des systèmes d'information, des ressources humaines, du marketing et de la communication. Avec un bac + 2, on peut occuper un poste d'assistant de direction, d'assistant de gestion en PME-PMI, de responsable d'unité commerciale, de chargé de clientèle

➔ Les enseignements de 1^{re} et T^{le} STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	3 h	2 h	3
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	2 h	2
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	4 h 30	5 h	LV1 : 3 ²⁾ LV2 : 2 ²⁾
Philosophie	-	2 h	2
Économie-droit	4 h	4 h	5
Management des organisations	2 h 30	3 h	5
Sciences de gestion	6 h	-	3)
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi :			
- gestion et finance	-	6 h	12 ⁴⁾
- mercatique (marketing)	-	6 h	12 ⁴⁾
- ressources humaines et communication	-	6 h	12 ⁴⁾
- systèmes d'information de gestion	-	6 h	12 ⁴⁾
Enseignements facultatifs			
• Deux enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive ; - arts ^{c)} ; - langue des signes française. • Atelier artistique ^{d)}	3 h 3 h -	3 h 3 h -	5)
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en CCF (contrôle en cours de formation).

c) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

d) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

3) L'enseignement de sciences de gestion est évalué par l'épreuve d'étude de gestion en 1^{re}. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

4) L'évaluation de l'enseignement spécifique comprend une épreuve pratique évaluée en cours d'année (coef. 6) et une épreuve terminale écrite (coef. 6).

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si deux épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

banque, de développeur d'applications ou de technicien réseau... Avec un bac + 5, un poste de contrôleur de gestion, de chef de produit marketing, d'analyste financier, d'administrateur réseau...

La fonction publique constitue un débouché non négligeable : concours de contrôleur des finances publiques, des douanes, du travail, de secrétaire administratif, de rédacteur territorial... ■

BAC TMD

TECHNIQUES DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

Du talent, de l'énergie et de la persévérance : le cocktail indispensable pour mener de front des études au lycée et au conservatoire.



➤ Pour qui ?

Accessible après une 2^{de} spécifique, ce bac s'adresse aux instrumentistes et aux danseurs qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leur passion. Motivation et résistance physique sont de rigueur. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire.

➤ Au programme

Des enseignements généraux (français, langue étrangère, philosophie, histoire de l'art et des civilisations, mathématiques et physique) s'équilibrent avec les enseignements à caractère professionnel.

Les cours de musique ou de danse sont dispensés au lycée et au conservatoire.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

➔ deux enseignements facultatifs (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Les options du bac TMD

➔ **Instrument** : permet de se perfectionner dans la pratique et aborde l'histoire de la musique, le solfège, les dictées mélodiques (de 1 à 3 voix), le déchiffrage de textes musicaux, les techniques du son.

➔ **Danse** : porte sur les chorégraphies, les dictées musicales, l'histoire de la musique et de la danse (ballets, chorégraphies), l'étude de la scène (décors, machineries, espaces), l'anatomie et la scénographie...

➤ Poursuites d'études et insertion

➔ Les bacheliers TMD qui rêvent de devenir musiciens-interprètes ou danseurs poursuivent principalement leurs études en conservatoire.

Certains d'entre eux peuvent tenter le concours d'entrée au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris ou de Lyon, très sélectif.

Ceux qui ont obtenu leur DEM (diplôme d'études musicales), DEC (diplôme d'études chorégraphiques) ou DNOP (diplôme national d'orientation professionnelle) musique ou danse peuvent préparer le DNSP (diplôme national supérieur professionnel) au sein d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école (3 ans d'études). Les autres poursuivent au conservatoire régional afin de valider le DNOP/DEM/DEC.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En collaboration avec les psychologues de l'Éducation nationale et les professeurs principaux, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se mettre à niveau

Des stages de mise à niveau peuvent vous être proposés, dans le cadre d'une discipline, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Choisir une nouvelle orientation

Si vous souhaitez choisir une nouvelle orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



© AUREMAR / STOCK.ADOBE.COM

→ Les enseignements de 1^{re} et T^{le} TMD (techniques de la musique et de la danse)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	3 h	3 ^{a)}
Sciences physiques	2 h	2 h	3 ^{a)}
Français ^{b)}	4 h	2 h	3
Histoire de l'art et des civilisations ^{c)}	1 h	1 h	2
Langue vivante 1	3 h	3 h	3
Philosophie	-	4 h	3 ^{a)}
Initiation au monde contemporain	1 h	-	-
Renforcement en philosophie ou mathématiques ^{d)}	1 h	2 h	-
Éducation physique et sportive	5 h	5 h	1
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	-
Option instrument			
Dictée et analyse	2 h 30	2 h 30	3
Exécution instrumentale	2 h	2 h	4
Histoire de la musique	1 h 30	1 h 30	3
Lecture à vue instrumentale	30 min	30 min	-
Organologie	-	1 h	-
Techniques du son	1 h	1 h	-
Musique d'ensemble	1 h 30	1 h 30	-
Option danse			
Dictée et analyse	2 h	2 h	3
Histoire de la musique et de la danse	1 h 30	1 h 30	3
Exécution chorégraphique	5 h	5 h	4
Scénographie	-	1 h	-
Anatomie ^{e)}	1 h	1 h	-
Enseignements facultatifs			
• Deux enseignements au plus parmi : - langue vivante 2 ou langues régionales ou langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec) ; - arts plastiques ; - harmonie ou solfège ou chorégraphie. • Atelier artistique ^{f)}	3 h 3 h 2 h 72 h annuelles	3 h 3 h 2 h 72 h annuelles	1) - -
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-

→ L'université est accessible aux bacheliers TMD, mais leur bac ne les prépare pas aux études théoriques.

Ceux, assez rares, qui s'inscrivent en **licence arts du spectacle** ou **musicologie** ont tout intérêt à continuer en licence professionnelle (1 an) ou en master (2 ans) afin d'acquérir une formation professionnelle. Peu nombreuses, les mentions proposées mènent à l'**enseignement**, à la **médiation culturelle** ou à l'**administration du spectacle**.

De plus en plus d'universités permettent de préparer le DNSP conjointement avec la licence, au sein d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école. L'avantage pour les étudiants: ils bénéficient d'une pratique artistique plus solide et peuvent envisager de préparer ensuite le diplôme d'État ou le certificat d'aptitude de professeur de musique ou de danse. ■

a) Épreuve au choix : mathématiques et sciences physiques ou philosophie.

b) Épreuve anticipée (en 1^{re}) à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 1).

c) Épreuve passée dans le cadre du 2^d groupe d'épreuves. Voir p. 30.

d) Mathématiques uniquement en 1^{re}.

e) Épreuve au choix dans le cadre du 2^d groupe d'épreuves (coef. 2). Voir p. 30.

f) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie: les points sont multipliés par 2. Si deux épreuves facultatives choisies: les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

LES ÉTAPES DU BAC

L'obtention du bac repose sur la réussite aux épreuves. S'y préparer avec méthode est la clé du succès.



© RIDO / STOCK.ADOBE.COM

➤ En 1^{re}

Les épreuves anticipées pour tous

Pour tous les lycéens des séries générales ou technologiques, le bac commence en fin de 1^{re} avec les épreuves écrites et orales de français.

Un rendez-vous à préparer puisque le résultat obtenu à ces épreuves compte dans la réussite finale.

Le « bac de français » vise à vérifier les compétences acquises tout au long de la scolarité. Les épreuves portent toutefois uniquement sur le programme de 1^{re}.

D'autres épreuves anticipées pour certains

D'autres disciplines font l'objet d'épreuves anticipées en 1^{re}, en fonction de la série de bac :

- TPE (travaux personnels encadrés) en 1^{re} ES, L, S ;
- sciences en 1^{re} ES, L ;
- histoire-géographie en 1^{re} STI2D, STD2A, STL ;
- étude de gestion en 1^{re} STMG ;
- activités interdisciplinaires en 1^{re} ST2S.

À noter : les élèves redoublant la classe de 1^{re} sont obligés de repasser les épreuves anticipées. Les notes obtenues l'année précédente ne peuvent pas être conservées.

➤ En terminale

Les épreuves du 1^{er} groupe

En fin de classe de terminale, les lycéens passent toutes les épreuves dans les disciplines non évaluées en fin de 1^{re}. Selon les séries, les épreuves sont écrites, orales ou pratiques. Certaines sont également évaluées pour partie en CCF (contrôle en cours de formation), comme l'éducation physique et sportive par exemple.

Les épreuves du 2^d groupe

Ceux qui ont entre 8 et 10 de moyenne passent les « oraux de rattrapage ». La note obtenue permet souvent au candidat d'obtenir les points qui lui manquaient pour obtenir son bac. Cet oral consiste en deux épreuves qui portent sur des disciplines ayant fait l'objet d'une évaluation à l'écrit (y compris celles passées en 1^{re}).

Le jury retient la meilleure des deux notes obtenues pour chaque discipline (1^{er} groupe/2^d groupe). Il tient compte aussi des appréciations portées dans le livret scolaire de l'élève qui est renseigné par les professeurs dès la classe de 1^{re}.

Tout doit en principe être terminé vers le 12 juillet, sauf pour ceux ayant été dans l'impossibilité de se présenter

à la session de juin (maladie, accident...) et qui sont autorisés à se présenter en septembre, grâce à la session de remplacement.

Quant aux candidats des séries générales ayant échoué lors de l'oral de rattrapage, un CFES (certificat de fin d'études secondaires) leur est délivré. Pour les candidats des séries technologiques, c'est un CFETS (certificat de fin d'études technologiques secondaires) qui leur est délivré. ■

INFO +

Les mentions au bac

Elles sont attribuées aux candidats obtenant le bac dès le 1^{er} groupe d'épreuves : « assez bien » (12/20 ou plus) ; « bien » (14/20 ou plus) ; « très bien » (16/20 ou plus).

Les mentions facilitent l'accès à certaines filières de l'enseignement supérieur. Les bacheliers technologiques ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit dans les spécialités de BTS/BTSA ou de DUT correspondant à leur profil de bac.

Autre avantage : les bacheliers boursiers sur critères sociaux ayant obtenu leur bac avec mention « très bien » bénéficient du complément « aide au mérite ». Seule condition : être inscrit dans un établissement ou une formation habilités à recevoir les boursiers.

Les enseignements facultatifs au bac

Se présenter aux enseignements facultatifs (deux au maximum), dont seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte, peut permettre de gagner des points.

Le rôle du jury

Le bac est délivré par un jury, présidé par un membre de l'enseignement supérieur. Il vérifie la régularité des épreuves et veille à harmoniser les corrections. Pour les situations tangentes, il prend en compte le livret scolaire.

Les aménagements d'épreuves

Pour les élèves en situation de handicap, différents aménagements des épreuves du bac sont possibles (durée, assistance humaine, utilisation d'un ordinateur...). La demande est à faire au moment de l'inscription au bac auprès des services organisateurs.

Plus d'infos sur www.onisep.fr, espace Handicap.

En cas d'échec au bac

Il est possible de conserver les notes égales ou supérieures à 10 d'une session à l'autre (les notes de rattrapage ne sont pas prises en compte). Le droit de redoubler dans l'établissement d'origine est assuré.

Des publications pour bien choisir son orientation !



	Réf.	Prix	Qté	Total
→ FORMATIONS / MÉTIERS / INSERTION PROFESSIONNELLE				
Sciences Po	901 404	9 €		
Entreprendre	901 345	9 €		
Après le bac	901 349	9,90 €		
Université : bien choisir sa licence	901 344	9 €		
Quels métiers demain ?	901 298	9 €		
Classes prépa	901 430	9 €		
→ ARTS / CULTURE / COMMUNICATION / LETTRES / MEDIAS				
Les métiers du cinéma (disponible en juin 2018)	901 387	12 €		
Les métiers de la culture et du patrimoine	901 333	12 €		
Les études d'art	901 297	9 €		
Bac L, quelles poursuites d'études ?	901 310	11 €		
Les métiers du jeu vidéo	901 232	12 €		
Les métiers du web	901 227	12 €		
Les métiers de la mode et du luxe	901 186	12 €		
Les métiers des langues et de l'international	901 327	12 €		
Les métiers du design	901 280	12 €		
Les métiers du journalisme, de la communication et de la documentation	901 188	12 €		
Les métiers de l'audiovisuel	901 190	12 €		
Les métiers du livre	901 326	12 €		
→ BTP / INDUSTRIE / TRANSPORTS				
Les métiers de l'automobile	901 384	12 €		
Les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale	901 328	12 €		
Les métiers du bâtiment et des travaux publics	901 278	12 €		
Les métiers de la mécanique	901 185	12 €		
Les métiers du transport et de la logistique	901 283	12 €		
→ DROIT / FONCTION PUBLIQUE				
Les métiers du droit	901 284	12 €		
Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	901 146	12 €		
Les métiers de la sécurité	901 285	12 €		
Les métiers de la justice	901 234	12 €		
Les métiers de la défense	901 236	12 €		
→ ÉCONOMIE / COMMERCE / GESTION				
Les métiers du commerce et de la vente	901 386	12 €		
Bac ES, quelles poursuites d'études ?	901 309	11 €		
Bac STMG, quelles poursuites d'études ?	901 270	11 €		
Les métiers du marketing, de la publicité et de la vente	901 279	12 €		
Les métiers de la banque, de la finance et de l'assurance	901 282	12 €		
Les métiers de la comptabilité et de la gestion	901 324	12 €		
Les écoles de commerce	901 348	9 €		

	Réf.	Prix	Qté	Total
→ NATURE / AGRICULTURE / ENVIRONNEMENT				
Les métiers auprès des animaux	901 228	12 €		
Les métiers de la biologie	901 277	12 €		
Les métiers de l'agriculture et de la forêt	901 330	12 €		
Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage	901 325	12 €		
Les métiers de l'agroalimentaire	901 191	12 €		
Les métiers de l'environnement et du développement durable	901 233	12 €		
Bac STI2D, quelles poursuites d'études ?	901 369	11 €		
→ SANTÉ / SOCIAL				
Les métiers du médical	901 385	12 €		
Les métiers du social	901 230	12 €		
Les métiers du paramédical	901 331	12 €		
Les métiers auprès des enfants	901 229	12 €		
Les métiers au service du handicap	901 225	4,90 €		
→ SCIENCES / TECHNOLOGIES				
Les écoles d'ingénieurs	901 347	9,70 €		
Bac S, quelles poursuites d'études ?	901 274	11 €		
Les métiers de l'électronique et de la robotique	901 231	12 €		
Les métiers de l'énergie	901 281	12 €		
Les métiers de l'informatique	901 329	12 €		
Les métiers de la chimie	901 286	12 €		
→ TOURISME / LOISIRS / HÔTELLERIE / RESTAURATION				
Les métiers gourmands (disponible en juillet 2018)	901 388	12 €		
Les métiers du sport	901 332	12 €		
Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration	901 189	12 €		
Les métiers du tourisme	901 235	12 €		

Montant de la commande €
Frais d'expédition*	+ €
France Métropole : + 6 € (30566) DOM : + 20 € (30585), UE et Suisse : + 12 € (30583), TOM et étranger hors UE : + 25 € (30586)	
*Pour toute commande hors métropole et UE d'un montant supérieur à 100 €, un forfait de 35 € est appliqué (30584).	
Total de la commande €

Commandez en ligne !
www.onisep.fr/lalibrairie

Pour toute commande à destination des DOM, le tarif hors taxes s'applique.
 Merci de nous consulter : service-clients@onisep.fr

Complétez et retournez ce bon de commande accompagné de votre règlement à :
 Onisep VPC, 12 mail Barthélemy-Thimonnier, CS 10450 Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

VOTRE ADRESSE POSTALE

Nom / Prénom :

Adresse :

Code Postal | | | | |

Localité :

Pays :

Merci d'indiquer l'adresse de facturation si celle-ci diffère de l'adresse de livraison.

E-mail :

À renseigner impérativement pour le suivi de commande.

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : l'agent comptable de l'Onisep

Date et signature obligatoires (valant pour acceptation des conditions générales de ventes sur www.onisep.fr)

Si vous ne souhaitez pas recevoir des offres pour nos produits ou services analogues à ceux que vous avez achetés, merci de cocher cette case.

APRÈS LE BAC

Principaux repères sur les filières de l'enseignement supérieur accessibles dès le bac, pour nourrir la réflexion autour de vos centres d'intérêt, de vos objectifs et de vos aptitudes.

Enseignements, durée des études, coût des formations, modalités de sélection, rythme de travail, encadrement... de multiples critères sont à examiner à l'heure de choisir une filière d'études. Une première information à compléter avec www.onisep.fr et www.terminales2017-2018.fr, qui détaillent chacune des filières évoquées, et www.parcours-sup.fr, le site qui régit l'inscription dans la plupart des formations du supérieur.

↳ Licence

À l'université, les **licences** se déclinent en quatre grands domaines de formation : arts, lettres, langues ; sciences humaines et sociales (dont géographie, histoire, philosophie, psychologie, sociologie) ; droit, économie et gestion ; sciences, technologie et santé (dont chimie, génie civil, informatique, mécanique, physique, SVT, sport). Au total, 45 mentions sont proposées. Des cursus qui mettent l'accent sur la culture générale et l'approche théorique.

À noter : à côté de la licence, l'université organise aussi une PACES (1^{re} année commune aux études de santé) qui permet d'accéder, sur concours, aux cursus de médecine, d'odontologie (chirurgie dentaire), de pharmacie, de maïeutique (sage-femme), de kinésithérapie.

→ **Durée des études** : 3 ans. La 1^{re} année est dite L1 ; la 2^e année, L2 ; la 3^e année, L3.

→ **Frais de scolarité** : 184 € par an dans les universités publiques, très largement majoritaires.

→ **Admission** : l'accès est ouvert à tous les bacheliers quelle que soit leur série. Il est cependant fortement conseillé de choisir une filière cohérente avec le profil de son bac et, pour cela, de se renseigner sur les contenus des enseignements, les exigences ou les profils adaptés.

→ **Organisation des études** : selon les licences, le nombre d'heures de cours varie de 15 à 30 heures par semaine.

Certains cours se déroulent en amphi, d'autres en groupe réduit. Un nombre d'heures de travail personnel au moins équivalent à celui des heures de cours est à prévoir.

→ **Poursuite d'études** : les étudiants qui décident de continuer à l'université sont nombreux à s'inscrire en **master** (en 2 ans), parfois complété par un **doctorat** (en 3 ans) pour rejoindre la recherche. Après une L2 validée, certains choisissent de préparer une **licence professionnelle** (en un an supplémentaire, accès sur dossier et entretien). D'autres intègrent une école d'**ingénieurs** ou de **commerce** (admission sur concours), ou une **école spécialisée** dans un domaine compatible avec la licence préparée (admission sur concours ou dossier, puis entretien).

↳ DUT

Les DUT (diplômes universitaires de technologie) préparent à une famille d'emplois, sans spécialisation pointue. Une quarantaine de spécialités sont proposées dans de multiples domaines : technique (mesures physiques, chimie, informatique, matériaux, sécurité, construction...), commerce et gestion, carrières juridiques, métiers du social.

→ **Durée des études** : 2 ans, en IUT (institut universitaire de technologie).

→ **Frais de scolarité** : 184 € par an.

→ **Admission** : sur dossier (bulletins de 1^{re} et terminale) et parfois lettre de motivation.

→ **Organisation des études** : avec environ 35 heures de cours par semaine, cette formation accorde autant de place à la théorie qu'à l'enseignement professionnel. Les cours magistraux en amphi représentent moins du quart de l'emploi du temps. Au moins 10 semaines de stage sont prévues et certains établissements proposent la formation en apprentissage.

→ **Poursuite d'études** : plus de 80 % des étudiants poursuivent leurs études, pour préparer une licence professionnelle (en un an supplémentaire), ou une licence pour ceux qui visent un master. Autre possibilité : tenter les admissions en écoles de commerce, d'ingénieurs... sur dossier et/ou sur concours.

↳ BTS

Les BTS (brevets de technicien supérieur) préparent aux différents métiers d'un domaine d'activité. Près de 120 BTS sont déclinés dans presque tous les secteurs : le commerce et la vente, la comptabilité et la gestion, le tourisme, l'industrie et les techniques, le bâtiment, l'électricité et l'électronique... Une vingtaine de BTSA (BTS du domaine de l'agriculture) complètent l'offre de formation.

→ **Durée des études** : 2 ans, en section de techniciens supérieurs, au sein d'un lycée, d'une école ou d'un CFA.

INFO +

D'autres filières après le bac

Les IEP (instituts d'études politiques). Appelés communément « Sciences Po », dix IEP, à Paris et en région, délivrent un diplôme de niveau bac + 5. Pour l'accès en 1^{re} année, sept IEP sélectionnent les bacheliers dans le cadre d'un concours commun. La formation est pluridisciplinaire, plus spécialisée en cycle master. Les frais annuels de scolarité sont modulés en fonction des revenus du foyer fiscal de rattachement.

Les écoles spécialisées. De nombreuses écoles spécialisées accessibles après le bac visent des secteurs d'activités ciblés : paramédical, social, arts, architecture, police, armée. De durée très variable, elles sont toutes sélectives et permettent souvent de se préparer à des métiers bien précis. Hormis les écoles de l'armée et de la police, la plupart des écoles étant privées, des frais de scolarité parfois importants sont à prévoir.

→ **Frais de scolarité**: dans les lycées publics, la scolarité est gratuite. Dans les nombreux établissements privés, les frais sont fixés par chaque établissement.

→ **Admission**: sur dossier (bulletins de 1^{re} et de terminale) et parfois test de niveau.

→ **Organisation des études**: des semaines de 35 heures de cours en moyenne, des devoirs et des projets à rendre, 8 à 16 semaines de stages: la pratique est toujours au rendez-vous. À côté des matières générales, deux tiers de l'emploi du temps sont consacrés aux enseignements professionnels. La plupart des BTS peuvent être préparés en apprentissage.

→ **Poursuite d'études**: la majorité des étudiants poursuit ses études pour préparer principalement une **licence professionnelle** (en un an supplémentaire). Le BTS permet aussi de tenter les admissions dans les **écoles de commerce** ou d'**ingénieurs**, sur dossier et/ou sur concours, ou de postuler à des **écoles spécialisées** d'un domaine proche. Plus rares sont les étudiants qui rejoignent une licence à l'université.

↘ Classes préparatoires aux grandes écoles

Les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) ne délivrent pas de diplôme, mais préparent aux concours d'entrée de multiples établissements: écoles de commerce, d'ingénieurs, vétérinaires, militaires, ENS (écoles normales supérieures)... Économiques, scientifiques ou littéraires, les classes prépa se caractérisent par leur pluridisciplinarité. Les 17 prépas proposées correspondent à une ou plusieurs séries de bac général ou technologique. Chaque prépa adapte son programme aux concours auxquels elle prépare. Au-delà des écoles visées, ces formations fournissent des méthodes de travail utiles, quelle que soit la poursuite d'études.

→ **Durée des études**: 2 ans, en lycée public ou privé. Certains élèves refont leur 2^e année afin de se représenter aux concours.

→ **Frais de scolarité**: dans les établissements publics, les frais de scolarité correspondent aux droits d'inscription dans l'université partenaire (184€); dans le privé, ils sont fixés par chaque établissement.

→ **Admission**: sur dossier scolaire (notes de 1^{re} et de terminale, et appréciations des professeurs).

→ **Organisation des études**: le rythme de travail est soutenu, avec environ 35 heures de cours par semaine auxquelles s'ajoutent les devoirs sur table, les colles (interrogations orales) et beaucoup de travail personnel.

→ **Poursuite d'études**: à l'issue de la 2^e année, les élèves présentent les concours et, selon leurs résultats, intègrent une **école**, recommencent la 2^e année ou rejoignent l'**université**. Certains élèves choisissent aussi de poursuivre leurs études dans une **école spécialisée** (journalisme, communication) ou un institut d'études politiques.

↘ Diplôme d'ingénieur

Plus de 200 écoles, généralistes ou spécialisées (en agromotricité, électronique, télécoms, mécanique), préparent au diplôme d'ingénieur, un titre de niveau bac+5. Près de la moitié des écoles recrutent après le bac pour 5 ans, les autres après un bac+2 pour 3 ans. Caractéristiques des études d'ingénieur: une culture scientifique et technique

(mathématiques, physique, chimie, biologie, informatique); une formation au management (économie-gestion, droit, communication, langues vivantes); des compétences professionnelles (projets avec des entreprises ou des laboratoires de recherche).

→ **Durée des études**: pour les écoles qui recrutent dès le bac, deux cycles sont prévus: un cycle préparatoire (2 ans), puis un cycle ingénieur (3 ans).

→ **Frais de scolarité**: dans la plupart des écoles publiques, majoritaires, les droits d'inscription sont de 610 €. Frais plus élevés du côté des écoles privées (entre 1500 et 9000 € par an).

→ **Admission**: concerne les bacheliers S en majorité, mais aussi STI2D, STL et STAV. S'effectue le plus souvent sur concours (dossier, entretien et/ou épreuves), propres à chaque école ou communs à plusieurs établissements.

→ **Organisation des études**: les élèves suivent environ 35 heures de cours par semaine alternant enseignements théoriques et mise en pratique (travaux pratiques, projets de groupe). 28 semaines de stage au minimum sont prévues. Certaines écoles proposent le cycle ingénieur en apprentissage.

→ **Poursuite d'études**: seule une minorité de diplômés (moins de 20%) poursuit ses études.

↘ Diplôme d'école de commerce

Les premières années des écoles de commerce sont généralistes et couvrent l'ensemble des fonctions de l'entreprise: comptabilité, marketing, communication, contrôle de gestion, droit des affaires, ressources humaines. Les spécialisations plus ou moins marquées interviennent en fin de parcours. Toutes privées ou consulaires (dépendant d'une chambre de commerce et d'industrie), ces écoles sont de réputation inégale. Quelques labels à étudier de près distinguent les formations (reconnaissance de l'école par l'État, diplôme visé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, etc.).

→ **Durée des études**: 3, 4 ou 5 ans. De multiples possibilités permettent de rejoindre ces écoles après un premier diplôme.

→ **Frais de scolarité**: en moyenne 10 000 € par an.

→ **Admission**: sur concours propre à une école ou commun à plusieurs écoles, ouvert en majorité aux bacheliers ES et S, mais aussi aux bacheliers STMG et L.

→ **Organisation des études**: stages, travaux de groupes, interventions de professionnels, ouverture à l'international... la pratique occupe toujours une place de choix à côté d'enseignements théoriques.

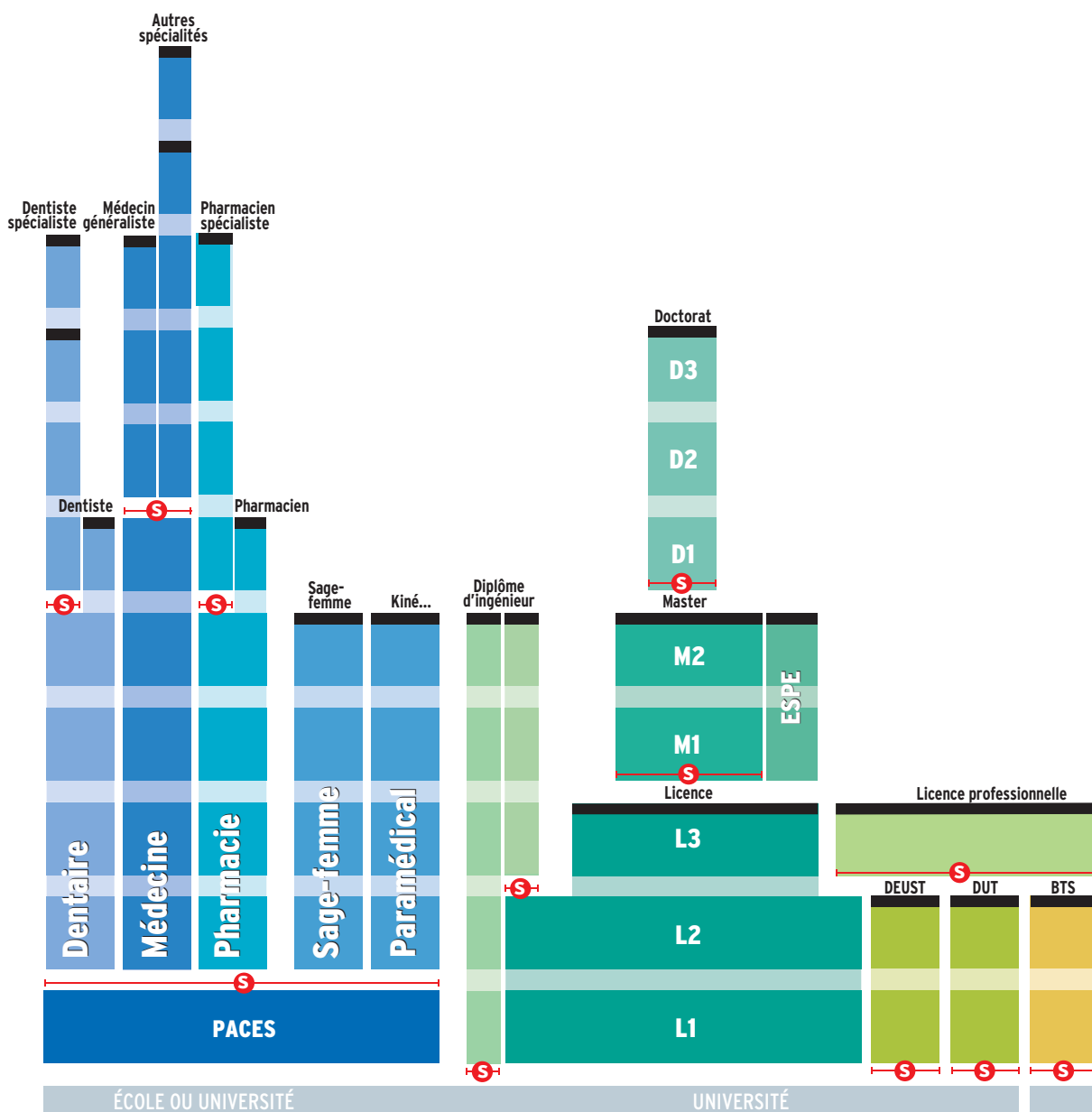
• **Poursuite d'études**: seule une minorité d'étudiants (moins de 5%) titulaires d'un diplôme valant grade de master poursuit ses études. ■

INFO +

Après le bac, avec un handicap

Comme les lycéens, les étudiants en situation de handicap qui en font la demande peuvent bénéficier d'aménagements particuliers, notamment pour les concours d'entrée. La plupart des établissements ont un référent handicap qui informe sur les aménagements possibles. Les journées portes ouvertes permettent de vérifier l'accessibilité.

SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES APRÈS LE BAC



■ Diplôme ou Diplôme d'État

—S— Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

Il existe des passerelles entre ces différentes filières par exemple de la L1 vers un BTS ou un DUT ; de la PACES vers la licence ; des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) vers la licence.

BTS : brevet de technicien supérieur

D : doctorat

DCG : diplôme de comptabilité et de gestion

DEC : diplôme d'expert-comptable

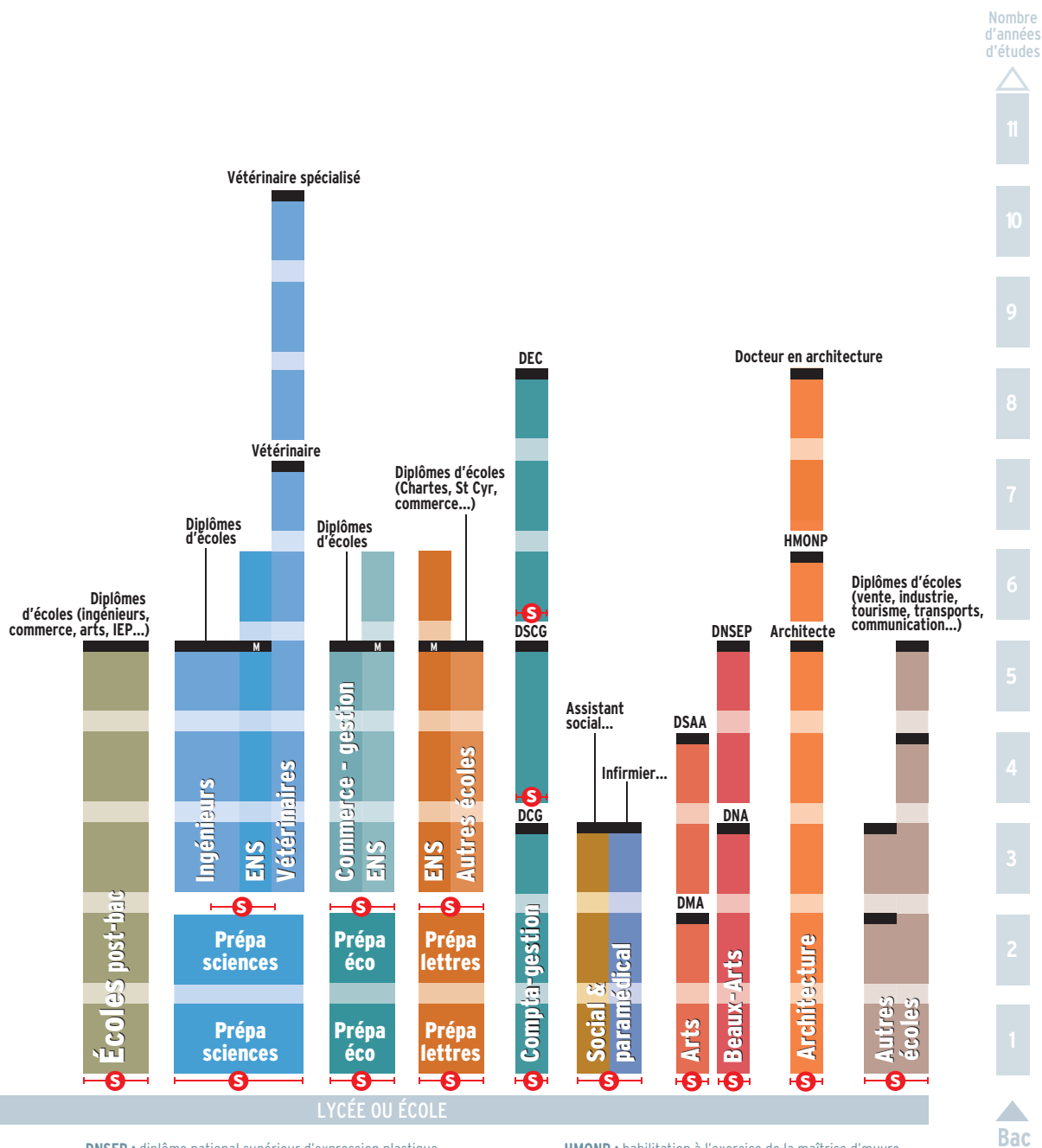
DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DMA : diplôme des métiers d'art

DNA : diplôme national d'art

LE LMD, UN CADRE EUROPÉEN

Les universités et les grandes écoles françaises ont adopté l'organisation européenne des études avec trois paliers en 3, 5 et 8 ans après le bac : licence (L), master (M) et doctorat (D). Double objectif : des diplômes reconnus dans toute l'Europe et au-delà, et une mobilité des étudiants facilitée grâce au programme Erasmus+. Pour chaque diplôme, les enseignements sont scindés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le LMD : les DUT, les BTS, les prépas, les études de santé et d'architecture, etc.



DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique
 DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués
 DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
 DUT : diplôme universitaire de technologie
 ENS : école normale supérieure
 ESPE : école supérieure du professorat et de l'éducation

HMONP : habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre
 IEP : institut d'études politiques
 L : licence
 M : master
 PACES : première année commune aux études de santé

LE CALENDRIER DE L'ORIENTATION

Avant de vous décider pour une série, prenez le temps de la réflexion. Au-delà de la nécessité de réussir l'examen du bac, vous devez mûrir votre stratégie de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur... et par là même votre projet professionnel.

👉 L'heure des choix en fin de 2^{de}

Pour choisir votre bac, vous devez vous poser plusieurs questions :

- quelles disciplines m'intéressent le plus ?
- quels sont mes résultats scolaires ?
- quelles formations supérieures répondent à mes aspirations ?

L'important étant de choisir la voie dans laquelle vous serez en situation de réussite.

👉 Choisir votre bac en fonction de vos goûts

Pour choisir votre bac et vous donner toutes les chances de réussir, il faut évaluer l'intérêt que vous portez aux disciplines dominantes de la série envisagée.

Ainsi, il vaut mieux avoir un intérêt réel pour les matières scientifiques pour préparer un bac S.

Pour un bac L, une passion pour les langues étrangères ne suffit pas. D'autres atouts, notamment la capacité à formuler vos idées à l'écrit comme à l'oral, vous seront nécessaires pour suivre 8 heures de philosophie par semaine en terminale.

👉 Tenir compte de vos résultats scolaires

Bien entendu, le passage en classe de 1^{re} et le choix de la série sont soumis à l'approbation du conseil de classe. Les résultats scolaires sont importants, en particulier ceux concernant les disciplines fondamentales de la série visée. Ainsi, il serait risqué de s'aventurer en bac ES avec des résultats médiocres en sciences économiques et sociales et en mathématiques.

De même, pour un bac STMG : des acquis solides en français sont utiles pour l'économie et le droit, l'information et la communication...

👉 Les enseignements d'exploration

Ces enseignements sont une aide à l'orientation. Leur objectif est de vous faire découvrir de nouveaux domaines ainsi que les parcours de formation et les activités professionnelles auxquels ils mènent. Pour autant, ils ne constituent pas un prérequis pour accéder à telle ou telle série de 1^{re}.

👉 Penser à l'après-bac

Tous les élèves de 1^{re} et de terminale bénéficient d'un conseil d'orientation anticipé. Objectif : approfondir leur projet de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et faciliter l'inscription de leurs vœux d'orientation en terminale dans Parcoursup.

Ainsi, au cours de l'année scolaire, chaque élève va pouvoir :

- rencontrer son professeur principal lors d'un entretien personnalisé ;
- accéder à une information claire et objective sur l'ensemble des formations du supérieur ;
- être aidé pour rechercher des informations utiles dans l'élaboration de ses choix ;
- être conseillé sur la filière d'études qu'il a l'intention de choisir.

N'hésitez pas non plus à consulter le Dossier *Après le bac* qui présente un panorama complet et détaillé des études supérieures, et vous donnera des repères indispensables pour élaborer votre choix post-bac en connaissance de cause.

Rendez-vous également aux journées portes ouvertes des établissements scolaires, sur les salons et les forums d'information post-bac. Rien ne vaut le contact direct avec les étudiants et les professeurs des établissements du supérieur. Et rien n'est jamais figé : il existe des possibilités pour changer de cap à différentes étapes du cursus, grâce à des « passerelles ». ■

POUR EN SAVOIR +



2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

UNE ANNÉE POUR PRÉPARER VOTRE ORIENTATION EN 1^{RE}

→ Septembre-octobre- novembre-décembre

↳ Le temps de la réflexion

C'est le moment de s'informer sur les différentes séries de 1^{re} et les formations correspondantes dans l'enseignement supérieur, et de faire le point sur vos résultats scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.

→ Décembre

↳ Le premier bilan scolaire

C'est le premier bilan scolaire de l'année. On commence à aborder la question de l'orientation dans les conseils de classe.

→ Février

↳ Les premiers choix

Vous exprimez vos intentions provisoires d'orientation par le choix d'une série de 1^{re} générale ou technologique.

→ Mars

↳ L'avis du conseil de classe

Le conseil de classe formule un avis d'orientation qui reste, pour l'instant, provisoire. Celui-ci constitue les bases d'un dialogue en vue du choix définitif.

À ne pas rater : la période des journées portes ouvertes dans les établissements.

→ Mai

↳ L'heure des choix définitifs

Vous et votre famille formulez vos choix d'orientation définitifs :

- série(s) de 1^{re} générale ou technologique ;
- orientation en voie professionnelle (*lire ci-contre*) ;
- autres formations.

→ Juin-juillet-août

↳ Le temps des décisions

Le conseil de classe répond par une proposition d'orientation dans une série de 1^{re} générale ou technologique, ou une réorientation en 1^{re} professionnelle après un stage passerelle.

- Si cette proposition est conforme à votre demande, la proposition d'orientation devient alors une **décision d'orientation**, notifiée par le chef d'établissement.
- Si elle est différente de votre choix, le chef d'établissement prend la **décision définitive** après un entretien qui vous permet de défendre votre point de vue.
- Si le désaccord persiste après cette entrevue, votre famille peut faire un **recours** (dans un délai de 3 jours ouvrables suivant la notification de décision prise par le chef d'établissement) auprès d'une commission d'appel qui statuera.

↳ L'affectation

L'affectation en 1^{re} générale ou technologique fait suite à la décision d'orientation. Dans la majorité des cas, vous poursuivrez votre scolarité au sein du même lycée. Si la série que vous demandez n'est pas proposée dans votre établissement d'origine, ou que vous souhaitez changer de lycée (au sein de la même académie), vous devrez renseigner un dossier d'admission en 1^{re} que votre chef d'établissement d'origine fera suivre dans les services académiques du département de votre domicile. Pour un changement hors de l'académie, vous devrez contacter les mêmes services.

À noter : en cas d'orientation vers une spécialité de bac pro ou de CAP (ce qui ne concerne qu'un effectif réduit d'élèves), c'est l'établissement d'origine qui saisit les vœux d'orientation et envoie le dossier de candidature (renseigné et complété par les pièces demandées) à l'établissement visé. Avoir effectué un stage passerelle est indispensable pour évaluer la motivation, les capacités scolaires et comportementales de l'élève pour suivre en parcours professionnel. Ce stage est validé par le chef d'établissement du lycée professionnel ou du CFA (centre de formation d'apprentis).



**POUR VOUS AIDER :
LE PROFESSEUR PRINCIPAL
ET LE PSYCHOLOGUE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE.**

COMMENT ET OÙ S'INFORMER ?

Bien s'informer est la première étape pour réfléchir à son orientation. Alors, seul ou accompagné, explorez toutes les pistes.

➤ Les ressources Onisep

Le portail www.onisep.fr

Pour une information actualisée sur les métiers et les formations. Des moteurs de recherche pour trouver des renseignements en fonction de vos goûts et de vos centres

d'intérêt. Le site propose un accès direct à l'actualité de votre région : salons et journées portes ouvertes, guides d'orientation en téléchargement gratuit...

Retrouvez les principales entrées de la page d'accueil de www.onisep.fr :

➤ Handicap

Un espace dédié aux élèves en situation de handicap (visuel, auditif, moteur) ou souffrant de maladies chroniques, de troubles psychiques ou des apprentissages : modes de scolarisation, accompagnements dans la vie quotidienne...

➤ Métier

Une rubrique qui s'adresse à tous ceux qui ont envie de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances sur les métiers et les formations propres à un secteur professionnel, à travers des fiches pratiques ou bien à partir de centres d'intérêt.

➤ Mes infos régionales

Quand et où auront lieu les différents salons liés à l'orientation, les tables rondes sur l'insertion et le handicap, les journées portes ouvertes... dans votre région ? Sous cet onglet : des infos de proximité et des guides d'orientation régionaux à télécharger.

➤ Après le bac

Une rubrique pour connaître les différentes filières et domaines d'études après chaque bac (général, technologique ou professionnel), mais aussi les réorientations et les études en Europe.

➤ Lycée, CFA

Des infos sur les études en lycée général et technologique, en lycée professionnel ou en CFA (centre de formation d'apprentis), mais aussi sur la procédure Parcoursup, les dispositifs spécifiques (les écoles de la deuxième chance, les aides à la scolarité, les stages, les sections linguistiques, artistiques et sportives...).

➤ Recherche géolocalisée

Ce service permet de visualiser, sur des cartes détaillées, les lieux de formation et d'information. Vous pouvez chercher l'implantation d'un diplôme, d'une langue vivante, d'une option sportive ou artistique...

➤ monorientation-enligne.fr

Des questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers ? Des conseillers en ligne vous répondent par mail, chat ou téléphone.



➤ onisep.tv

Plateforme vidéo de l'Onisep composée d'environ 1700 vidéos sur les métiers et les formations. Avec des témoignages de jeunes, professionnels ou élèves, en situation de travail ou de formation...



© BEATRICE FAVEUR / ONISEP

Des publications sur les formations et les métiers

- Collection «Dossiers», *Les écoles de commerce*, *Les écoles d'ingénieurs*, *Sciences Po*, *Après le bac*: un panorama complet des études après le bac.
- Collection «Infosup», *Après le bac ES*, *Après le bac L*, *Après le bac S*, *Après le bac STMG*: un descriptif détaillé de toutes les filières d'études possibles et de leurs débouchés, avec des témoignages et des conseils de professeurs et d'étudiants.
- Collection «Parcours», *Les métiers de la culture et du patrimoine*, *Les métiers du médical*, *Les métiers de l'agriculture et de la forêt*, *Les métiers du livre...*: près de 40 titres proposent, pour un secteur d'activités, une information complète sur les métiers, leur environnement professionnel et les formations qui y conduisent.

Des interlocuteurs privilégiés

Les professeurs

À tout moment, vous pouvez les solliciter pour faire le point sur votre scolarité et votre projet d'études.

Le professeur principal fera le lien avec l'ensemble des enseignants de votre classe et vous guidera, selon vos besoins, vers la bonne personne.

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, **le professeur documentaliste** pourra vous proposer une formation pour maîtriser la recherche d'informations, afin de développer votre sens critique, votre autonomie et vos droits et devoirs de citoyen... ou encore vous aider à construire votre « parcours Avenir » (parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel) via, par exemple, des visites, des stages, des enquêtes... pour vous permettre de mieux identifier vos goûts et centres d'intérêt, à travers l'exploration des métiers et des formations.

Le psychologue de l'Éducation nationale

Il vous recevra en entretien, dans votre établissement ou au CIO (centre d'information et d'orientation). Il vous apportera un conseil personnalisé et des informations adaptées à votre situation.

Le CPE (conseiller principal d'éducation)

Chargé du bon déroulement de la vie scolaire, il contrôle les effectifs, l'exactitude et l'assiduité des élèves. Il collabore avec les enseignants en échangeant des

informations sur le suivi individuel et collectif des élèves. Il participe aux conseils des professeurs et aux conseils de classe. Il est en relation et en contact direct avec les élèves, et pilote l'animation éducative.

Des lieux

Le CDI (centre de documentation et d'information)

C'est le « lieu ressource » pour la recherche d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs... Le professeur documentaliste est compétent pour vous guider dans vos recherches.

Le CIO (centre d'information et d'orientation)

Service public gratuit de l'Éducation nationale, il met à disposition, en libre consultation, une documentation approfondie et détaillée sur les secteurs professionnels et les métiers, l'offre de formation dans l'enseignement secondaire et supérieur. Il propose des entretiens individuels avec un psychologue de l'Éducation nationale.

Les salons et les forums

Chaque année, de nombreux salons et forums sont organisés à Paris et en région. Autant d'occasions de rencontrer des professionnels ou de recueillir des informations sur les différentes filières de l'enseignement supérieur.

Les journées portes ouvertes des établissements

La plupart des établissements organisent des journées portes ouvertes au printemps. N'hésitez pas à visiter les établissements qui vous intéressent. Vous pourrez poser des questions à des enseignants et à des étudiants en cours de formation.

Préparer son parcours dans Folios

Folios est une application numérique du ministère de l'Éducation nationale qui permet de conserver une trace de ses expériences et compétences, scolaires et extrascolaires, de la 6^e à la terminale. À partir de cet ENT (espace numérique de travail), élèves et enseignants peuvent travailler ensemble, en classe ou à distance. Chaque élève peut identifier ses goûts, ses centres d'intérêt, et explorer les métiers et les formations pour construire son projet d'orientation. ■